

Store
OPUS Shopping. No limit.

iPhone 6+
iPhone 6

Meilleurs Voeux
2015

Tél.: 06 600 0000

A découvrir dans nos boutiques :
Pointe-Noire : 319, Avenue Charles de Gaulle
Brazzaville : Boulevard Sassou Nguesso, Centre-ville

LA SEMAINE AFRICAINNE

www.lasemaineafricaine.net



N° 3491 du Mardi 5 Mai 2015 - 63^{ème} Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Meeting du Frocad à Pointe-Noire

Pour Paul-Marie Mpouelé, le combat «politique» ne fait que commencer



Des responsables de l'opposition. (P.3)

C.e.f.a.c (Collège des écoles forestières et agronomiques du Congo)

Les diplômés menacent de manifester, si leurs revendications ne sont pas prises en compte
(P.19)

Débat sur la Constitution

L'Ufovina de Jean-Michel Ebaka appelle à l'instauration d'une période de transition
(P.6)

airtel PROMO NDAKO NA YO

Recharge et gagne !

Jusqu'au 20 juin 2015, cumule des points et gagne des parcelles, des millions de FCFA, des smartphones et une superbe villa.

Envoie gratuitement NDAKO au 139

(P.12)

Débat sur l'évolution des institutions de la République

Denis Sassou-Nguesso promet la tenue d'un dialogue inclusif, en vue d'un consensus
(P.3)

Premier congrès extraordinaire de l'U.f.d (Union des forces démocratiques)

Elu président du parti, Josué Rodrigue Ngouonimba promet la cohésion et la fraternité
(P.18)



MAR (Mouvement Action et Renouveau)

La Fédération de Brazzaville recommande le dialogue national inclusif
(P.9)

D.e.n.r (Dynamique pour l'émergence de la nouvelle République)

Denis Christel Sassou-Nguesso partage entièrement l'idée d'une nouvelle République
(P.7)

Editorial

Le Congo sera toujours en paix, en 2016 et au-delà

(P.3)

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où. Choisissez OKEN-PALACE HOTEL

BP : 2660 - Tél : 06 529 11 74 / 05 513 13 73
E-mail : info@okenpalacehotel.com
Site Web : www.okenpalacehotel.com
Situé au quartier Fouks, derrière la station X-Oil, à Pointe-Noire (Congo)

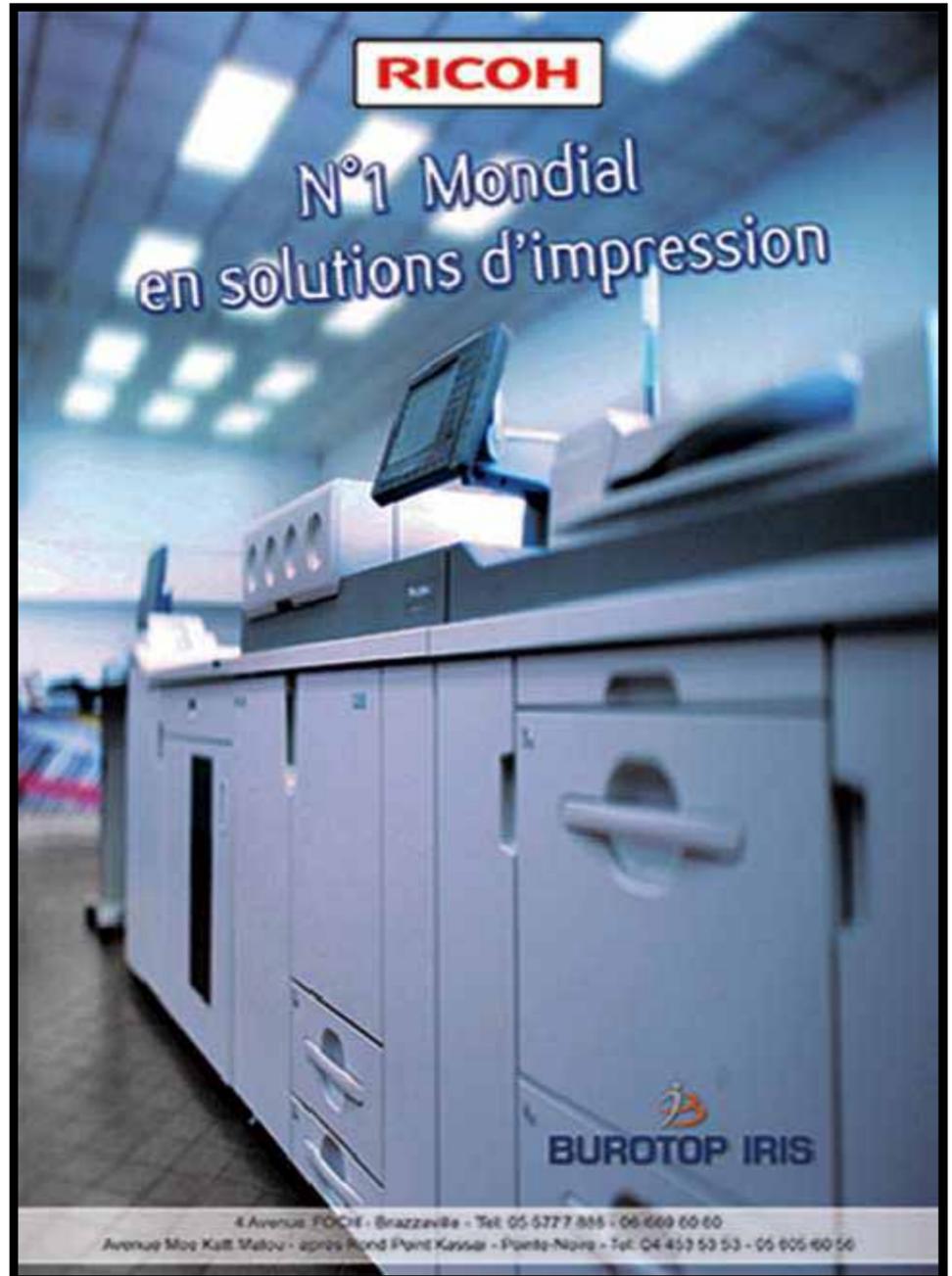


BUROTOP IRIS,
Distributeur officiel
en Afrique centrale.

BUROTOP IRIS

APC
by Schneider Electric

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

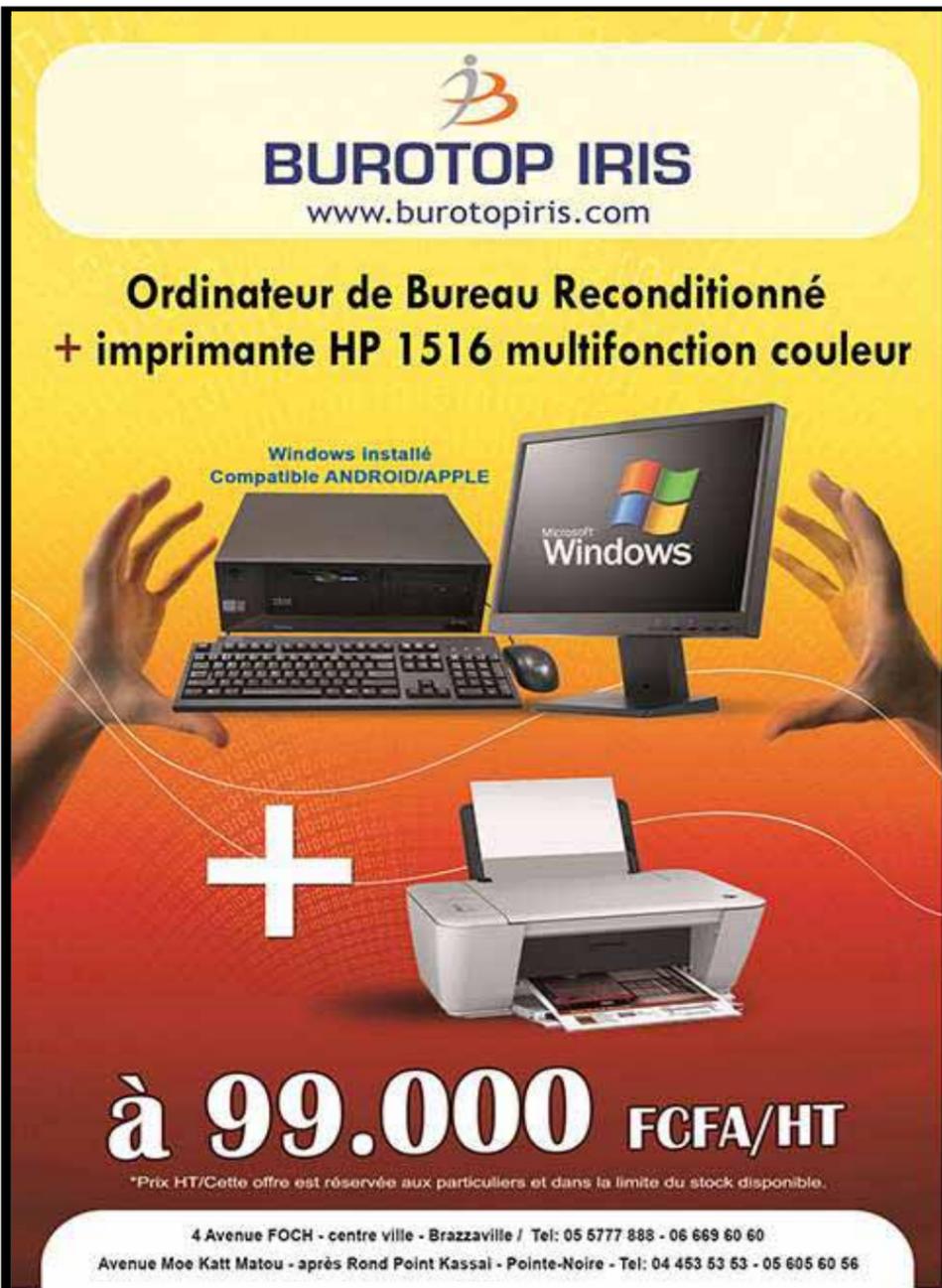


RICOH

N°1 Mondial
en solutions d'impression

BUROTOP IRIS

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56



BUROTOP IRIS
www.burotopiris.com

**Ordinateur de Bureau Reconditionné
+ imprimante HP 1516 multifonction couleur**

Windows Installé
Compatible ANDROID/APPLE

+ à 99.000 FCFA/HT

*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56



BUROTOP IRIS **SAMSUNG**

**les bourrages de papier
vous coûtent plus cher que le papier lui-même,
Essayez les imprimantes SAMSUNG
avec la technologie Anti-bourrage**

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

Débat sur l'évolution des institutions de la République

Denis Sassou-Nguesso promet la tenue d'un dialogue inclusif, en vue d'un consensus

Le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, était face à la presse internationale et nationale, mardi 28 avril 2015, à sa résidence officielle, au Plateau centre-ville, à Brazzaville. Il a tenu une conférence de presse, dans le cadre de la conférence internationale sur l'exploitation illégale et le commerce illicite des produits de la faune et de la flore d'Afrique, organisée du 27 au 30 avril 2015, à dans la capitale congolaise. Un confrère chinois, Liu, de l'Agence Chine nouvelle, a saisi cette opportunité pour le faire réagir sur le débat concernant la Constitution. Dans sa réponse, le chef de l'Etat a confirmé la nécessité de la tenue d'un dialogue inclusif, en vue de rechercher le consensus sur cette question, précisant que s'il n'y a pas consensus, le peuple sera interrogé par référendum. Voici l'intégralité de sa réponse à ce sujet.

«Il ne faut pas présenter le dialogue comme un fétiche. Ce n'est pas un fétiche, ce n'est pas quelque chose qui va tomber du ciel. Le dialogue est une vertu, en Afrique. Chaque fois qu'il y a un problème, en Afrique, les gens se réunissent, échanger, donnent leurs points de vue. Nous pensons que nous devons continuer à cultiver cette vertu. Voilà pourquoi, à la fin de l'année dernière, lors de son message de vœux à la Nation, le président de la République a dit, simplement, la chose suivante: il observe que, dans la société, il y a des débats autour de l'avenir des institutions. Le président pense que ce débat est normal; il doit se dérouler sainement et il sera, certainement, organisé, en toutes les manières... Dans tous les cas, lorsque nous avons senti la nécessité d'avoir ce dialogue, une fois, les acteurs, qu'ils soient politiques, de la société civile et d'autres, institutionnels, s'étaient retrou-

vés, une première fois d'ailleurs, à Brazzaville, une deuxième fois, à Ewo et une troisième fois, à Dolisie. C'est ça le dialogue aussi: échanger. Le président pense que, s'agissant de l'avenir des institutions, il pourra être créé aussi les conditions, pour que tous les acteurs, qu'ils soient politiques, de la société civile ou institutionnels -les responsables des institutions- qu'ils se retrouvent, échanger les points de vue, puisque tout le monde ne pense pas la même chose autour d'une question, mais qu'on peut échanger les points de vue, et rechercher un consensus. Et on peut obtenir un consensus autour de la question. Cela n'est pas difficile à organiser, puisqu'on l'a déjà organisé, plusieurs fois. On veut que ce dialogue soit inclusif, parce qu'on voudrait que tous les acteurs soient là, qu'ils soient politiques, de la société civile, les responsables d'institutions, quelles qu'elles



Le président Sassou-Nguesso (à d.) et Guy-Barthélemy Moussoki qui a coordonné la conférence de presse.

soient, que tout le monde soit présent et qu'on recherche un consensus. On décidera bien du moment de cette rencontre, entre les parties. Mais, le président aussi a dit que si, au cours de ces discussions, le consensus ne se dégage pas nettement, alors, il faut interroger le peuple, parce que si on parle de la Constitution, c'est le peuple qui a adopté la Constitution; ce n'est pas quelqu'un d'autre, c'est le peuple tout entier qui a adopté la Constitution. S'il y a un débat autour de la Constitution, si les parties ne s'accordent pas très bien, on peut aussi interroger le peuple et lui demander est-ce qu'il souhaite que la Constitution soit changée ou pas, et il peut se prononcer: il peut dire

non; il peut dire oui, sans qu'il y ait des morts dans la rue. Et j'ai insisté pour que ces discussions se déroulent dans la paix. Vous voulez une date? Je ne peux pas vous donner une date que c'est le 15 mai. Mais, il y aura un moment où le président demandera que toutes les parties, puisqu'il s'agit d'un dialogue inclusif, se retrouvent, pour échanger, en vue de rechercher un consensus. S'il n'y a pas de consensus, le président aussi a dit: le peuple sera interrogé et il se prononcera par référendum, comme ça, c'est plus simple».

Propos recueillis par Joachim MBANZA

Meeting du Frocad à Pointe-Noire

Pour Paul-Marie Mpouelé, le combat «politique» ne fait que commencer

Au cours de la sortie officielle de leur plateforme, les responsables des partis et associations membres du Frocad (Front Républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique) ont expliqué, au cours d'un meeting populaire au Rond-point de la République (ancien rond-point Lumumba), à Pointe-Noire, le dimanche 3 mai 2015, que le débat sur le changement de la Constitution n'a pas sa raison d'être, sous la coordination de Paul-Marie Mpouelé, qui a laissé entendre que le combat «politique» ne fait que commencer. Ce meeting a mobilisé des milliers de sympathisants de l'opposition, venus de tous les quartiers de la capitale économique et du Kouilou, malgré la rareté des bus de transport, l'absence de tee-shirts et surtout le non-paiement de frais de transport. La force publique a assuré la sécurité, avec un déploiement impressionnant de policiers. Tout s'est passé dans la discipline et on n'a déploré aucun inci-



Des participants au meeting.

commencé à exposer sur le thème: «Paix et unité nationale». «Cette mauvaise gouvernance électorale peut-elle favoriser la consolidation de la paix?». Une question à laquelle l'assistant a répondu par un «non» tonitruant. De l'assistance ont fusé des critiques en kituba, lingala et français, contre les pouvoirs publics. Ce faisant, l'orateur a démontré que la paix au Congo n'est pas menacée par l'Opposition, mais, selon lui, par le pouvoir. «Nous n'avons pas parlé de guerre, ici. Qu'on ne vienne pas vous tromper. Nous n'avons pas intérêt à faire la guerre. Pour nous, la paix n'est pas menacée pour en parler à chaque instant». Quant à André Raymond Saffou, membre de l'Upads et considéré comme un des rares vétérans politiques en vie et natif du Kouilou, il a souligné que la forte mobilisation à ce meeting est «un cinglant démenti à ce que des mendiants sont allés dire au chef de l'Etat. Les habitants du Kouilou ne

sont pas favorables au changement de la Constitution». Dans son mot de circonstance, Paul-Marie Mpouelé a déploré l'incarcération des jeunes vendeurs de C.d. «C'est vraiment déplorable, ce que fait le pouvoir. Il y a des jeunes qui, pour atténuer la misère à laquelle ils sont contraints, multiplient et vendent des C.d relatant les activités que nous menons. Malheureusement, ils sont, aujourd'hui, en prison». D'où cet appel: «Comme vous le constatez, le pouvoir veut une crise. Mais, il ne l'aura pas. Voilà pourquoi je vous exhorte à la prudence. Ne cédez pas à la provocation. Nous ne sommes qu'au début du combat». L'assistance a demandé aux orateurs de ne pas lancer le slogan: «Nié Nié!». «Épargne-nous de ça. C'est le slogan des fossoyeurs de la paix», ont-ils lancé à Jean Ngouabi, qui était le modérateur.

John NDIRINGA-NGOMA

Editorial

Le Congo sera toujours en paix, en 2016 et au-delà

Le gentil boutiquier sénégalais de ma rue est reparti avec sa famille dans son pays. J'apprenais la nouvelle au hasard, la semaine dernière, en voulant juste savoir le nom d'un jeune que je voyais, pour la première fois, servir dans la boutique de notre rue. Mais pourquoi est-il reparti? «A cause de la guerre dans votre pays, en 2016». J'ai eu un pincement au cœur. Il avait perdu des amis, dans la guerre passée, c'est pourquoi il a pris la précaution de repartir et se réinstaller dans son pays, m'a expliqué, en substance, son jeune cousin, célibataire, qui a repris le fonds de commerce.

La peur de 2016 n'étreint pas que les étrangers. Les Nationaux aussi. Voilà le fondement du débat actuel sur la Constitution. Notre passé est encore si vivace, dans les cœurs, que les affaires politiques relatives à l'alternance ne sont pas vues comme le déroulement normal de la démocratie, mais comme une menace à la paix et à l'unité nationale. Rappelons-nous: en août 1992, le Congo réussit une belle démonstration d'alternance pacifique et démocratique au pouvoir, après une période complexe d'accession à la démocratie, à partir de 1990. On avait craint l'explosion de violences. A la clôture de la Conférence nationale souveraine, le 10 juin 1991, Mgr Ernest Kombo n'hésita pas de parler d'atterrissage en douceur, croyant, légitimement, que le plus dur était, désormais, derrière nous. Le succès du processus électoral, qui culmina à l'élection présidentielle, le conforta dans cette conviction. Et pourtant, les acteurs politiques ne reculèrent devant rien, lorsqu'il s'est agi de l'intérêt du pouvoir. Le jeu démocratique bascula dans l'explosion de violences armées. Novembre 1993: une manifestation de l'opposition est réprimée dans le sang, au rond-point de l'ex-Centre culturel français (devenu Place de la République), ouvrant ainsi la voie aux violences politiques. Des partis qui se réclament de la démocratie entretinrent des milices armées, semant terreur et mort, dans les quartiers populaires. Que de larmes, de sang, de désolation dans les familles! «On a tué untel; untel a été enlevé; untel a disparu», telle était la chronique macabre du quotidien, dans la capitale. L'unité nationale céda le pas à la «balkanisation» du pays. Des crimes abominables furent commis, durant la décennie des violences armées, qui a endeuillé le pays, entre novembre 1993 et mars 2003.

Une décennie qui a compté des milliers de victimes tuées et des destructions matérielles importantes. Un grand recul, pour le pays. Mais, aucun milicien, aucun homme politique n'a été présenté devant un juge, pour quoi que ce soit. On a fait la réconciliation, la paix et on a repris la vie démocratique. On aurait pu penser que, quand la politique a infligé au peuple un tel martyre, dont il n'a même pas eu besoin pour accéder à la liberté et à la souveraineté, après un siècle de colonisation, les acteurs politiques auraient eu un peu plus de sagesse dans leur métier, pour que plus jamais, le peuple n'ait à payer un tel tribut inutile aux contradictions politiques. Au contraire, les mêmes radicalismes, la même intolérance, la même haine semblent en marche et lorsque le point de non-retour aura été atteint, l'explosion s'en suivra. Cette fois-ci, les géniteurs et leurs exécutants pourront-ils jouir de l'impunité qui engendre en eux un sentiment du possible recommencement?

La démocratie, à mon humble avis, ne peut se vivre que dans le dialogue et le respect des valeurs qui sont les nôtres. La gestion du bien public est toujours soumise à la participation de tous. Pour un pays comme le Congo qui n'a pas encore atteint la maturité démocratique, rien n'est définitivement acquis. Même pas la loi fondamentale. Les Français en sont arrivés à la 5^{ème} République, pour avoir, enfin, des institutions démocratiques stables. Les Américains ont sans cesse amendé leur Constitution, pour intégrer les exigences de la nouveauté. Les Congolais sont-ils condamnés à se figer dans un texte fondamental qui, du reste, a donné naissance à des institutions incapables d'incarner leur aspiration à la bonne gouvernance démocratique? 2016 sera le fruit de notre capacité à réfléchir sur notre avenir, à dialoguer et à écouter les autres. Le dialogue qui a commencé et qui culminera, probablement, vers une rencontre inclusive des forces vives de la Nation, sur fond de réconciliation nationale, n'est pas une révolution qui jette à bas ce qu'on a entrepris depuis l'institution de la Constitution du 20 janvier 2002, mais, simplement, une évolution qui devra capitaliser ce passé, pour l'arrimer à un avenir que nous voulons tous meilleur. Et pour ne pas marquer de rupture inutile, la révision est l'unique voie d'entrée institutionnelle dans ce débat, avant d'imprimer l'orientation que nous voulons, même vers une nouvelle République. Mon gentil boutiquier sénégalais est rentré chez lui avec sa famille, par peur de ce qui pourrait arriver au Congo. Je parie qu'ils sont de plus en plus nombreux, les Congolais décidés à prouver à ceux qui en doutent encore que le Congo sera toujours un pays en paix, en 2016 et au-delà.

Joachim MBANZA



Fonds des Nations Unies pour la Population Représentation en République du Congo APPEL À PARTENAIRES

2015-2016

I - CONTEXTE

Dans le cadre de son cinquième Programme (2014-2018) de Coopération avec la République du Congo, la Représentation du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) lance un «Appel à Partenaires 2015-2016», à l'endroit des ONG, Associations et institutions du secteur privé du Congo. L'UNFPA reconnaît en effet aux ONG, Associations et institutions du secteur privé des savoir-faire spécifiques, une capacité d'innovation, une proximité avec le terrain et les groupes-cibles de son action ainsi qu'une capacité de plaidoyer. A travers cet appel à partenaires, l'UNFPA se propose de valoriser ces savoirs faire, et d'exploiter les complémentarités existantes et potentielles avec l'expertise des partenaires gouvernementaux autour d'actions concrètes.

II - DOMAINES DE PARTENARIAT

Les propositions à partenariat à soumettre, devront porter sur les domaines ci-après:

1. Santé maternelle et néonatale
2. Planification familiale
3. Santé sexuelle et éducation à la sexualité des adolescents et jeunes, y compris la lutte contre le VIH et le Sida
4. Égalité de genre et droits reproductifs
5. Populations autochtones
6. Populations réfugiées
7. Données pour le développement

III - ELIGIBILITE

Peuvent soumettre des propositions à partenariat, les organisations non gouvernementales et de la société civile,

entreprises et sociétés du secteur privé, ainsi que les organismes de formation et/ou d'apprentissage ci-dessous cités, jouissant du caractère apolitique et justifiant d'une existence officielle d'au moins trois (3) ans. Il s'agit des ONG et Associations, Associations et/ou organisations à base communautaire; Sociétés savantes; Associations professionnelles; Organisations confessionnelles, Groupes médiatiques et/ou de communication, Fédérations et/ou Associations culturelles, Associations éducatives, Clubs de jeunesse, Mouvements féminins, Réseaux associatifs, Sociétés commerciales, Entreprises industrielles, Associations d'artisans, etc.

IV - DOSSIER DE SOUMISSION

Les potentiels partenaires intéressés par le présent appel, sont encouragés à présenter un dossier comprenant: une copie de récépissé de reconnaissance; une brève note de présentation, précisant les domaines d'intérêt pour le travail avec UNFPA. Et si possible, une copie du rapport d'activités 2014 et du plan d'action en cours, peuvent être annexées.

NB: Les propositions présentées sous la forme manuscrite, seront également examinées, sous réserve qu'elles soient bien lisibles.

V - PROCESSUS DE SELECTION

Une sélection sera effectuée par un panel qui sera mis en place à l'UNFPA, sur la base de l'examen du dossier soumis. Les postulants dont les dossiers seront sélectionnés, seront appelés à fournir en temps opportun, un dossier administratif, ainsi qu'un projet détaillé. Ensuite, des discus-

sions seront menées avec l'Unité Programme du Fonds des Nations Unies pour la Population, pour convenir des modalités techniques et financières de sa réalisation.

La proposition finale et complète du projet devra intégrer les éventuels éléments issus des échanges avec l'Unité Programme de l'UNFPA, avant soumission de l'ensemble du dossier à la Représentante Résidente pour validation.

Toutefois, les soumissionnaires non sélectionnés au cours seront enregistrés dans la base de données des potentiels partenaires de l'UNFPA et, à ce titre pourraient être contactés selon les nécessités.

VI - LIEU DE DEPOT DES SOUMISSIONS

Les dossiers de soumission doivent être adressés, sous pli fermé, à l'attention de:

Madame la Représentante Résidente de l'UNFPA au Congo

«Appel à Partenaires 2015-2016»
Rue Crampel (en face de la BDEAC)
BP: 19012. Téléphone: (+242) 05 521 67 00
Brazzaville - République du Congo

VII - DATE LIMITE DE DEPOT DES SOUMISSIONS

Les dossiers de candidatures seront traités progressivement. Aucun dossier reçu après le mardi 30 juin 2015 à 17heures 30 ne sera examiné.

Les Bureaux de l'UNFPA sont ouverts:
De lundi à Jeudi de 8h00 à 17h30; et le vendredi de 8h00 à 14h00.

Fait à Brazzaville, le 11 mars 2015.

Barbara Joséphine LAURENCEAU
Représentante Résidente de l'UNFPA au Congo



NOTRE MISSION... Investir dans les rêves des familles dans les communautés défavorisées du Congo en proclamant et vivant l'Évangile.

NOTRE METHODE... Nous partageons l'espérance en Jésus-Christ en fournissant une formation basée sur la Bible, des services d'épargne et de crédit qui restaurent la dignité et brisent le cycle de la pauvreté.

NOTRE MOTIVATION... L'amour de Jésus-Christ nous motive à nous identifier à ceux qui vivent dans la pauvreté, et à être Ses mains et Ses pieds, en œuvrant pour glorifier Dieu.

RECRUTEMENT DES STAGIAIRES:
HOPE Congo S.A., filiale de HOPE international, est un établissement de microfinance de deuxième catégorie. Nous recherchons des stagiaires dans plusieurs départements pour une durée de six mois, rémunéré, avec la possibilité d'embauche.

- Caissier(e);
- Agent du service client;
- Secrétaire de Direction.

QUALIFICATIONS:

I. L'engagement personnel envers la mission, méthode, et motivation de HOPE Congo;

II. Bac +2/3 en comptabilité, gestion commerciale et marketing, banque et finances ou tout autre diplôme équivalent;

III. Un an d'expérience à un poste similaire. Une expérience dans le domaine de microfinance ou des services serait un atout supplémentaire;

IV. Haut niveau de compétences en Microsoft Office exigé;

V. Respect des procédures et des normes;

VI. Bonne expression écrite et orale de la langue française et la compréhension de la langue anglaise serait un atout supplémentaire.

POUR POSTULER: DOSSIER À FOURNIR:

Un C.V. détaillé, une lettre de motivation, une copie légalisée du diplôme et un récépissé d'inscription à l'ONEMO.

LIEU DE DEPOT DES CANDIDATURES:

Adressez vos candidatures à la Direction Générale de HOPE CONGO, derrière le CEG NGANGA EDOUARD, case C4-29 OCH MOUNGALI III- Brazzaville
E-mail: info@hope.cg
Tél.: +242 06 940 90 21

DATE LIMITE: 08 Mai 2015

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire

1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoit GANONGO,
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P: 1431; Tél.: 22 294.13.34/01 018.12.55/05 736.64.64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«TECHNOLOGIE INDUSTRIELLE DU CONGO»

En sigle «TECICO-CONSULTANTS»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Capital social de F. CFA: Un Million (1 000 000)

Siège social: Marché central

RCCM: CG/PNR/15 B 194

Pointe-Noire - République du Congo

Suivant acte reçu en dépôt au rang des minutes du Notaire soussigné, le 26 février 2015, enregistré à Pointe-Noire, le 20 avril 2015, folio 069/48, n° 3139, il a été créé une Société commerciale ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

OBJET: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- L'étude, le conseil, ainsi que l'ingénierie dans les secteurs des travaux de constructions Métalliques et de génie civil;

Et, généralement, toutes opérations ou activités pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus, ou à tous objets similaires ou connexes;

DENOMINATION: «TECHNOLOGIE IN-

DUSTRIELLE DU CONGO», en sigle «TECICO-CONSULTANTS» SARLU;

SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, Marché central, République du Congo;

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M;

GERANCE: Monsieur Samuel BONNY est nommé gérant de la société, pour une durée indéterminée;

RCCM: CG/PNR/15 B 194;

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire.

Fait à Pointe-Noire, le 22 avril 2015

Pour avis,

Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire

Comité P.c.t Talangaï (Brazzaville)

Le député Sylvestre Ossiala a offert des bourses d'études à treize étudiants

Dans le souci de partage et d'amour qui le caractérise, le député de la troisième circonscription de Talangaï, Sylvestre Ossiala, a octroyé, dimanche 3 mai 2015, des bourses d'études à 13 étudiants de l'Université Marien Ngouabi sélectionnés selon le critère du travail, au titre de l'année académique 2014-2015. La cérémonie relative à l'octroi de ces bourses a eu pour cadre le siège du comité P.c.t Talangaï, en présence de Gabriel Ondongo, président fédéral P.c.t de Brazzaville, Théophile Adoua, président de la section P.c.t Talangaï, des heureux récipiendaires, les parents, des militants et sympathisants du parti. Ce rendez-vous de la fidélité et de l'action du député lui a permis de mobiliser une enveloppe de 5 millions de francs Cfa.

L'octroi des bourses s'inscrit sous le signe du partage qui a toujours caractérisé le député Sylvestre Ossiala et qui fait partie des maîtres-mots en tant qu'acteur politique: «Enrichir les autres, donner aux autres». Il intègre tout un programme d'actions multiples qu'envisage de réaliser le député, au cours de cette année 2015. Un geste de solidarité qu'a bien voulu apprécier le président du comité P.c.t Talangaï, Théophile Adoua, dont le parti a été choisi pour parrainer cette activité de portée militante.

De son côté, Gabriel Ondongo, a salué le niveau de générosité et de solidarité du député de la troisième circonscription de Talangaï. «Les actes de partage de Sylvestre Ossiala ne portent pas que sur la résolution des problèmes matériels, ils comprennent également la satisfaction des besoins de l'esprit, tels l'organisation du séminaire de formation méthodologique et politico-idéologique tenu à peine deux semaines au sein de votre arrondissement, grâce à son soutien et sous l'égide du parti», a-t-il indiqué. Pour lui, Sylvestre Ossiala a toujours donné l'exemple d'une démarche participative à l'action du P.c.t. «Vous voudrez bien recevoir, ici, nos sentiments de fierté et de profonde

gratitude», a-t-il dit.

En écoutant le cri de la jeunesse du P.c.t, Sylvestre Ossiala a jugé nécessaire d'octroyer, par l'entremise du comité du parti de Talangaï, les bourses d'études à 13 étudiants de l'Université Marien Ngouabi, d'une valeur de 5 millions de francs Cfa, afin de leur épargner la précarité estudiantine, cause fréquente d'échecs et même d'abandon des études supérieures.

«La contrepartie attendue de vous est la réussite à vos études au bénéfice de vos familles et de la société congolaise. Par contre, votre échec n'encouragera nullement le donateur et d'autres qui pourraient lui emboîter le pas», a fait savoir Gabriel Ondongo, en s'adressant à ces étudiants.

S'exprimant au nom de ses collègues, l'un des 13 récipiendaires a exprimé leur émotion. «Nous sommes comblés par cette aide qui est un véritable filet de sauvetage tendu par le parti, grâce au financement de l'honorable Sylvestre Ossiala. Merci à vous», a-t-il déclaré, à l'endroit du donateur.

Interrogé, à la sortie de la cérémonie, Sylvestre Ossiala pense que le parti vit par de tels actes, «le militantisme accru et la politique par la preuve». «C'est, ici, l'occasion de constater cette politique par la preuve.



Théophile Adoua (à gauche), Gabriel Ondongo (Au centre) et Sylvestre Ossiala.



Gabriel Ondongo remettant des enveloppes aux récipiendaires.

ve. Aimer les autres et se faire aimer par ce geste-là. Je le ferai toujours», a-t-il expliqué. Le député de la troisième circonscription de Talangaï entend mener d'autres actions sociales, comme l'aide financière aux femmes commerçantes destinée à renforcer leurs activités commerciales; la formation des jeunes filles et garçons aux petits métiers, dont le financement de 15 millions de francs Cfa est disponible

auprès de la Fondation Privat Frédéric Ndekete; l'organisation, pendant les vacances, de compétitions sportives pour filles et garçons; les actions de solidarité en faveur des sinistrés de toutes sortes, des veuves, des orphelins et autres personnes en difficulté, la distribution de jouets aux enfants, en décembre prochain.

Cyr Armel YABBAT-NGO

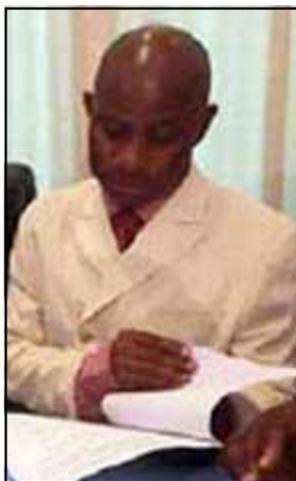
Centre gauche congolais

Valère Mabiála-Mapa appelle au changement de la Constitution

Le coordonnateur général du centre gauche congolais, Valère Mabiála-Mapa, a animé une conférence de presse, samedi 2 mai 2015, à l'hôtel Saphir, à Brazzaville, pour se prononcer en faveur du changement de la Constitution du 20 janvier 2002 qui, selon lui, a fait son temps et accuse de nombreuses limites qui font qu'elle ne convienne plus au contexte actuel. Aussi, a-t-il appelé la classe politique congolaise à privilégier le consensus national, «libéré de toute arrière-pensée, pour être, simplement, guidés par l'intérêt général dans la recherche des solutions auxquels est confronté le peuple congolais».

Le centre gauche congolais dont Valère Mabiála-Mapa est le coordonnateur général, a signé, récemment, avec le P.c.t, la déclaration en faveur du changement de la Constitution du 20 janvier 2002. Dans sa conférence de presse, il s'est désolidarisé de ses collègues des partis du centre dont il était un membre actif. Pour lui, le centre n'est pas un parti ou un groupement politique. «C'est un espace politique où l'on trouve une diversité de groupements et de coordinations politiques. Nous sommes, tous, ensemble, dans un espace centriste. Mais, en tant que tel, nous ne sommes plus ensemble, parce que nous ne siégeons plus dans la même coordination, comme autrefois», a-t-il expliqué. Le centre gauche congolais re-

commande à la classe politique congolaise de faire valoir, à la veille du dialogue national annoncé relatif au débat en cours sur la gouvernance électorale et l'ordre constitutionnel, le consensus national libéré de toute arrière-pensée. «Ceux-ci doivent comprendre, avec pertinence, la nécessité, pendant ces assises, de parler, tous, le même langage et de regarder, tous, dans la même direction, afin de préserver la paix et l'unité nationale», a déclaré Valère Mabiála-Mapa, qui a estimé que les hommes politiques devraient saisir l'importance réelle de ce dialogue et de le considérer comme un fondement essentiel de la construction de la démocratie dans notre pays. L'opposition ne doit pas subordonner sa participation à ce grand rendez-vous politique à



Valère Mabiála-Mapa.

un quelconque préalable. Toutefois, le centre gauche congolais a souhaité que ce dialogue se tienne dans un climat détendu, décripé et apaisé, empreint de fraternité et de convivialité, «en sachant que lorsqu'on va au dialogue, c'est, en principe, pour s'y accorder, s'entendre et se comprendre et non pas pour accentuer le déchirement», a fait remarquer Valère Mabiála-Mapa. S'adressant aux hommes poli-

tiques, l'orateur a précisé que la nouvelle République qu'ils ont pressentie, fondée sur la fraternité et le consensus, ne saurait s'asseoir sur une loi fondamentale aussi «controversée et désacralisée» que la Constitution du 20 janvier 2002. «Il faut, donc, doter notre pays d'une Constitution plus objective et plus adaptée au contexte de l'heure. Une Constitution consensuelle sur laquelle nous serons, tous, d'accord, qui nous éloignera des anti-valeurs que sont la haine et la division», a-t-il déclaré. «De notre vue, la Constitution actuelle a fait son temps et accuse de nombreuses limites qui font qu'elle ne convient plus au contexte d'aujourd'hui». Justifiant son choix en faveur du changement de la Constitution, le conférencier a dit: «A ce jour, les Congolais dorment d'un bon sommeil, vaquent paisiblement, à leurs occupations et circulent librement et en toute quiétude, d'un bout à l'autre, dans leur beau pays. Preuve que le Congo a retrouvé toute sa sérénité et sa pleine place dans le concert des Nations».

Cyr Armel YABBAT-NGO

Force publique congolaise

140 policiers et gendarmes congolais envoyés bientôt en Centrafrique

Dans deux mois environ, l'U.p.c (Unité de police constituée), composée de 140 gendarmes et policiers congolais, va se rendre en Centrafrique, dans le cadre de la Minusca (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation de la Centrafrique).

Formés par des instructeurs nationaux, avec l'appui technique des instructeurs français, les éléments de cette unité ont reçu la visite du général de division Guy-Blanchard Okoi, chef d'Etat-major général des F.a.c (Forces armées congolaises), qui avait à ses côtés le général de police de première classe Albert Ngoto, directeur général adjoint de la police. C'était mardi 21 avril 2015, à l'E.g.n (Ecole de la gendarmerie nationale), à Brazzaville.



Le général Okoi et d'autres officiels lors du déroulement de l'exercice.



Une phase de la manœuvre.

Pendant leur visite, le général Okoi et le général Ngoto ont assisté à une série d'exercices de maintien d'ordre, exécutés par les éléments de l'U.p.c. Le personnel de cette unité subira un test individuel d'un certain nombre d'exercices, avant de se rendre à Bangui. Chacun aura la certification de l'Onu, avant d'être déployé en Centrafrique. La mission de l'U.p.c, aux côtés d'autres pays ainsi que de la police et de la gendarmerie de la Centrafrique, est de stabiliser la paix et sécuriser les personnes et les biens. L'U.p.c devra être capable de gérer les crises de type émeutes, troubles, et participer à la protection du personnel de l'Onu.

Faisant l'historique de la participation congolaise aux opérations de maintien de la paix en Centrafrique, le colonel Bellarmin Ndongui, commandant en second et chef d'Etat-major de la gendarmerie nationale, a rappelé le but de cette formation qui consiste à former les soldats du pays, afin qu'ils s'arment aux normes des missions onusiennes de maintien de la paix.

Sur la participation des soldats congolais aux missions de maintien de la paix en Centrafrique, qui remonte à quelques années, il a déclaré. «Notre pays a un intérêt majeur à y participer, parce que c'est un pays frère. La Centrafrique est aussi à notre frontière et les conséquences des crises finissent, souvent, par se répercuter dans les autres pays. Donc, ce n'est pas que de la bienfaisance que nous voulons faire en Centrafrique. Nous sommes là aussi sur le terrain de la préservation de notre propre sécurité intérieure. Cela participe aussi d'une volonté politique très forte qui est celle de voir le Congo être associé aux grands défis du monde. Et, les crises, c'est ce qui secoue, aujourd'hui, le plus le monde. Le président de la République, qui a déjà la réputation d'être un grand homme engagé dans la résolution des crises, a voulu se donner une nouvelle dimension, en faisant participer le Congo à cette mission», a-t-il assuré.

Alain-Patrick MASSAMBA

L'insalubrité fait tache d'huile à l'hôpital de base de Talangaï

Réhabilité, récemment, pour un coût d'au moins 12 milliards de francs Cfa, et rouvert au public, le 7 avril 2015, l'hôpital de base Talangaï, à Brazzaville, s'illustre, déjà, par l'insalubrité des toilettes. Ils sont nombreux, les malades, les visiteurs et les garde-malades qui se plaignent de l'état qu'elles présentent. Des inciviques urinent n'importe où et certains feignent, parfois, d'ignorer la chasse d'eau. Faudra-t-il placer des gardes devant les toilettes, pour obliger les usagers à bien se comporter. Par ailleurs, on signale que le système d'alerte installé dans les chambres des malades connaît, régulièrement, des pannes, tandis que le jardin est mal entretenu, car, ici et là, poussent, déjà, des herbes sauvages. En tout cas, à la réouverture, les autorités avaient insisté sur l'entretien de ce bijou. Espérons que les mentalités vont suivre.

Pour le changement de constitution, Dzouma-Nguelet ira défendre sa position à Dakar et Paris

Ayant déjà pris position pour le changement de constitution, Marcelin Dzouma-Nguelet, professeur de droit à l'Université Marien Nguabi, promet de porter le débat à Dakar (Sénégal) où il va défendre son point de vue, notamment à l'Université Cheikh Anta Diop. Il l'a annoncé, en intervenant au cours de la conférence-débat sur la pratique démocratique dans un Etat (Légitimité et spécificité) organisée, mercredi 29 avril 2015, à Tongo, un village du district de Tchikapika, par le cercle de réflexion «L'Œil neuf» dont le coordinateur national est Jean-Didier Elongo. Elle a été animée par Raymond Nzala, philosophe et chercheur en questions morales et politiques. «Je me rendrai à Dakar, à l'Université Cheikh Anta Diop, le 31 mai 2015, pour défendre ma position. J'envisagerai, ensuite, d'aller à Paris, pour confondre les juristes parisiens qui s'opposent à l'idée de changement de constitution au Congo», a déclaré «Vieux Dzouma», comme aime à l'appeler son entourage, arrachant, au passage, une salve d'applaudissements.

A Mafouta, des embouteillages monstres aux heures de pointe

L'intersection de la route nationale n°1 avec la route conduisant à la cité de l'O.m.s Afrique, au niveau du quartier Mafouta, dans le huitième arrondissement de Brazzaville, constitue un véritable bouchon, aux heures de pointe, surtout le soir, entre 18h et 20h, pratiquement chaque jour. A cause de l'absence des feux de signalisation et des policiers, tout chauffeur se précipite à s'engager dans sa direction, sans tenir compte de la priorité, selon le code de la route. Ce comportement provoque, régulièrement, des embouteillages qui perturbent la circulation automobile, parfois pendant deux heures, voire plus. Les files de véhicules, qui se forment à ces heures, atteignent le pont du Djoué, d'un côté de la voie, et l'arrêt de bus Massissia, de l'autre côté de la route nationale n°1. Sur la bretelle allant à la Cité de l'O.m.s Afrique, le bouchon arrive jusqu'au rond-point Makala. L'incompréhension entre automobilistes en est l'origine. C'est pourquoi certains chauffeurs de minibus, surtout ceux provenant du marché Total de Bacongo, font descendre leurs occupants sans arriver à destination, préférant faire demi-tour. La direction générale des transports terrestres serait bien inspirée, si elle fait installer des feux de signalisation au croisement de la route nationale n°1 avec celle qui va à la cité de l'O.m.s Afrique, pour réduire les embouteillages qui deviennent chroniques.

Des gendarmes accusés de se transformer en magistrats à Brazzaville

Des citoyens se plaignent, de plus en plus, de ce que les camps de gendarmerie sont transformés, selon eux, en «tribunaux». Plusieurs litiges seraient réglés par des gendarmes, lesquels infligent, souvent, des amendes aux personnes convoquées, sans leur délivrer le reçu de paiement. Au camp de la gendarmerie, à Bacongo, par exemple, il y a toujours une foule de citoyens, soit pour répondre à une convocation, soit pour déposer une plainte. Certains pensent que la gendarmerie n'est qu'un auxiliaire de la justice, elle ne devrait pas se permettre de trancher les litiges, dans le fond, mais plutôt, les transmettre au procureur de la République, quelle que soit leur nature. D'autres pensent que les gendarmes permettent de régler, rapidement, des situations qui opposent les citoyens entre eux, alors qu'au tribunal, ça traîne et, parfois, les jugements sont rendus en faveur des plus offrants.

Les travailleurs de la territoriale menacent de débrayer dans une semaine

Si leurs doléances contenues dans un cahier des charges ne sont pas prises en compte par le gouvernement, dans le délai d'une semaine, les travailleurs de l'administration du territoire vont déclencher une grève, pour manifester leur colère. C'est la décision qu'ils ont annoncée, jeudi 30 avril 2015, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire tenue par leur syndicat, le Sytrat (Syndicat des travailleurs de l'administration du territoire). Ils font grief au gouvernement, entre autres de: la rupture du dialogue, depuis 2013, l'absence de statut particulier, le non versement de la prime de suggestion promise par le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, des nominations politiques et de nombreux «retraités fatigués», selon eux, à des postes de commandement. Ils exigent, en revanche, la nomination à ces postes des cadres de la territoriale, à 70%, et de relever les autorités administratives retraitées et celles en poste depuis de longues années. Le gouvernement est sur la sellette.

Débat sur la Constitution

L'Ufovina de Jean-Michel Ebaka appelle à l'instauration d'une période de transition

Dans un communiqué de presse publié à Brazzaville, le 29 avril 2015, l'Ufovina (Union des forces vives de la Nation), parti dirigé par Jean-Michel Ebaka et membre de l'opposition démocratique, appelle à l'instauration d'une période de transition, après la tenue d'un «dialogue franc et rassembleur». Nous publions, ci-après, l'intégralité de ce communiqué de presse.

«Après moult tergiversations et quelques passes d'armes *ab ovo*, un consensus semble se dégager de part et d'autre, pour la tenue d'un dialogue inclusif, en vue de poser les jalons d'une paix durable dans notre pays. La déclaration de la cour royale de Mbé et le point de vue du président de la République émis au cours d'un échange avec la presse, à son retour du Sénégal et de Cuba, nous conforte aisément dans cette thèse, pour l'avoir suivi devant la représentation nationale, il y a quelques mois, se prononcer sur la question et récemment encore, au cours d'une rencontre citoyenne avec les ressortissants du département du Kouilou, quoique son discours, pourtant constant, prend aujourd'hui pour certains, un caractère sibyllin. Pour l'opposition démocratique avec à sa tête, le président de l'Ufovina (Union des forces vives de la Nation) et coordinateur du Rad-Canal Historique, M. Jean-Michel Ebaka,

seul le dialogue franc et rassembleur, à l'image de celui engagé à Brazzaville, poursuivi à Ewo et à Dolisie, peut nous départir des tensions partiales et violences aveugles qu'engendrent bien souvent les grands changements. L'année 2016 s'annonce alors décisive, pour la consolidation de la paix et l'enracinement de la démocratie dans notre pays, avec en filigrane, l'épineux débat sur les réformes constitutionnelles. Mais, doit-on, pour cela, se méprendre sur le sujet, quand soumis de toute part à des critiques extérieures, nous prêtons l'oreille aux chants de sirènes et cédonos aux élucubrations de certains esprits porteurs de vèpres siciliennes, susceptibles de troubler la paix sociale et la concorde nationale chèrement acquises? Au regard du calendrier que nous impose le temps, seule une démarche concertée, allant dans le sens d'une solution



Jean-Michel Ebaka.

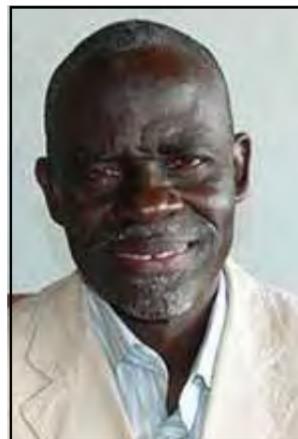
politique extraconstitutionnelle, réunissant toute la classe politique et les forces vives de la Nation, semble, à notre point de vue, sensée et même raisonnable. La pression peu réfléchie relayée par l'administration américaine, l'Union européenne et même la francophonie peut-elle excuser, sinon occulter le fait que le premier ministre luxembourgeois, Jean-Claude Juncker, a gouverné durant 19 ans sans partage, et que les Euro-

péens ont réélu, sans sourciller, à plusieurs reprises, Helmut Kohl et Felipe Gonzalez, sans oublier la Britannique Margareth Thatcher et l'allemande Angela Merkel? Dire que la France, la plus vieille démocratie au monde, n'a introduit la limitation des mandats présidentiels qu'en 2008. Il y a de quoi se perdre dans ces dédales byzantines, qui cachent en fait une politique de deux poids, deux mesures. Partant alors des données de l'expérience, en remontant des effets aux causes et des faits aux lois, nul doute, sommes-nous suffisamment matures pour entrer de plein-pied dans une nouvelle ère? Comme disent les saintes écritures: «On ne peut placer le nouveau vin que dans de nouvelles outres». L'Ufovina appelle, donc, instamment, à l'avènement d'une nouvelle République, par voie référendaire, avec l'instauration d'une période alternative animée par un conseil national de transition, dirigé par un représentant de la société civile, la présidence de la République, par l'actuel chef de l'Etat et la primature par l'opposition démocratique».

TRIBUNE LIBRE

Supprimer le Cepe et le concours d'entrée en 6^{ème}, pour garantir le principe de l'obligation scolaire

Dans mon article intitulé «Et si l'on supprimait le Cepe à l'école» (cf. La Semaine Africaine n°2946 du 17.11.2009 p. 15), je disais, par ailleurs, que «le concours d'entrée en 6^{ème} est un goulot d'étranglement reconnu depuis de longues années et qu'il est contraire à l'esprit de l'obligation scolaire. L'on devrait imaginer d'autres modalités de passage du Cm2 en 6^{ème}». En effet, comme il y a très peu d'enfants qui réussissent à ce concours, il se trouve que beaucoup de titulaires du Cepe (Certificat d'études primaires élémentaires) redoublent voire triplent souvent la classe de Cm2, puisque l'accès à l'enseignement secondaire ne se fait que sur concours, comme le prescrit la loi. Le but ou rôle fondamental d'un concours est de sélectionner les meilleurs, qui sont souvent minoritaires, lorsqu'il y a pléthore de candidats. Pour le cas d'espèce, il y a, effectivement, pléthore des enfants du Cm2 qui se bousculent à l'entrée en classe de 6^{ème} des collèges d'enseignement général (C.e.g). Ambition légitime, puisque la scolarité a été prolongée bien au-delà de l'école primaire: les candidats au B.e.p.c (Brevet d'études du premier cycle) ou Bet (Brevet d'études techniques) se comptent par dizaines de milliers; au baccalauréat et même au master ou au doctorat, ils ne sont plus qu'une denrée rare dans notre système éducatif. Par ailleurs, en matière d'éducation, il y a un principe cher à la République, depuis sa proclamation: l'obligation scolaire, qui est toujours mentionnée dans chacune de nos lois scolaires. Depuis très longtemps donc, nous sommes entre deux logiques: l'obligation scolaire de 6



Simon Nanitelamio.

à 16 ans, autrement dit de l'entrée au primaire (classe de Cp1) à la sortie du collège (classe de 3^{ème}) d'une part, et le concours au Cm2 pour accéder au premier cycle de l'enseignement secondaire, d'autre part. Apporter un changement à l'école sinon la réformer, c'est imaginer de nouvelles modalités de passage du Cm2 en 6^{ème} pour une libre circulation scolaire de nos enfants, tant qu'ils en ont les capacités qui ne devraient pas seulement être mesurées à travers les trois disciplines (orthographe, rédaction, calcul), même si ce sont des apprentissages fondamentaux, qui composent les épreuves du concours, mais à travers l'ensemble de ce qui est étudié au Cm2 sinon au primaire tout entier et qui devrait constituer une fondation solide et durable, pour des études ultérieures. N'oublions pas que le système éducatif a été conçu et mis en œuvre pour l'épanouissement des élèves et des étudiants. Il faut donc réfléchir aux obstacles ou facteurs de blocage de cet épanouissement qui se présentent, et voir comment les

lever, tout en respectant le principe de méritocratie, pour ne pas abaisser outre mesure le niveau scolaire des apprenants. Convenons que le concours d'entrée en 6^{ème}, c'est comme les «embouteillages» dans la circulation routière aux heures de pointe: on perd beaucoup de temps, de carburant et on se fatigue. Ainsi, un titulaire du Cepe à l'école publique, qui ne réussit pas à ce concours, pour ne pas se fatiguer et stagner au Cm2, va s'inscrire à l'école privée -ce qui est une façon de contourner la loi-, avant de revenir un an après, en 5^{ème} ou comme redoublant de 6^{ème}. Autrement, il vieillit au Cm2 et il décroche. L'échec au concours d'entrée en 6^{ème} pose aussi la problématique du redoublement dans notre système éducatif. L'enfant qui reprend le Cm2 pour ne préparer que le concours, doit-il assister à tous les enseignements dispensés ou seulement ceux des disciplines citées ci-dessus? Ouvrir largement l'accès au collège signifie augmenter conséquemment les capacités d'accueil de nos C.e.g, notamment dans nos grandes agglomérations. Autrement dit, il faut construire suffisamment des salles de classe, former et recruter davantage des personnels enseignants, pour que le plus grand nombre possible d'élèves arrivent en fin de scolarité obligatoire. Cette scolarité obligatoire, qui devrait «garantir à chaque élève, les moyens nécessaires à l'acquisition d'un bagage minimum de connaissances et de compétences qu'il est indispensable de maîtriser, pour accomplir, avec succès, sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel et réussir sa vie en société». Cette augmentation des capacités d'accueil des C.e.g a

un coût. C'est pourquoi la mesure du président de la République qui a consacré les deux années 2013 et 2014 prioritairement au système éducatif, devrait être pérennisée pendant longtemps: maintenir la ligne budgétaire, pour poursuivre les efforts de construction des salles de classes et d'acquisition d'autres équipements scolaires. Par le passé, la formule du Cepe-concours, instituée par l'arrêté n°251/MEPS-DGEDSOS du 31 mars 1977 portant réorganisation du Certificat d'études primaires élémentaires et de l'entrée en 6^{ème} des collèges avait flétri cet objectif. Même examen: avoir au moins 85 points pour passer en 6^{ème} et 65 points pour être déclaré admis au Cepe. Au fil du temps, l'indulgence des jurys ramenait l'admission en 6^{ème} à 65 points. On s'interrogeait moins sur les capacités d'accueil des C.e.g. Au sortir de la Conférence nationale souveraine de 1991 (acte n°68/91 du 21.06.91) et par arrêté n°040/MEN-CAB-DEC du 19 février 1992, le Cepe a été séparé du concours d'entrée en 6^{ème} régi, depuis lors, par l'arrêté n°105/MEN-Cab du 16 mars 1992 qui dispose en son article 14: «L'admission se fait en tenant compte des quotas des places disponibles». Supprimer, à la fois, d'une part le Cepe qui ne correspond plus ni au cursus scolaire en vigueur du fait de la prolongation généralisée de la scolarité au-delà de l'école primaire, ni aux attentes du monde économique d'aujourd'hui et, d'autre part, le concours d'entrée en 6^{ème} des C.e.g qui est un goulot d'étranglement ou

(Suite en page 15)

D.e.n.r (Dynamique pour l'émergence de la nouvelle République)

Denis Christel Sassou-Nguesso partage entièrement l'idée d'une nouvelle République

Le mercredi 29 avril 2015, la D.e.n.r (Dynamique pour l'émergence de la nouvelle République), une plateforme qui compte 975 associations, membres de la majorité présidentielle, a tenu un meeting populaire à la Place de la République, sise au rond-point Lumumba, dans le premier arrondissement Pointe-Noire, sous la coordination du conseiller municipal Ernest-Christian Makosso, élu dans la deuxième circonscription de Mvoumvou, en présence du parrain de cette plateforme, le député élu Denis Christel Sassou-Nguesso, invité d'honneur de ce meeting. Après un rituel traditionnel vili, sous les airs de l'ensemble de musique traditionnelle Loussala, il s'en est suivi la lecture des déclarations d'engagement axées sur le changement de la Constitution, pour une nouvelle République, idée que partage entièrement Denis Christel Sassou-Nguesso.

Déclaration d'engagement de la jeunesse lue par Okia Mouele:

«Nous disons oui à une nouvelle République, celle dans laquelle la promesse d'un Congo nous attend. Aujourd'hui, sur cette place de la République, nous, jeunesse de Pointe-Noire, sans distinction d'ethnies, de tribus et de sexes, prenons, solennellement, l'engagement de marcher vers le progrès, c'est-à-dire vers la nouvelle République, de nous détourner des belliqueux, des revanchards de tout acabit, qui croient nous avoir toujours à leur solde. A toute la jeunesse ponténégrine, celle qui hésite ou refuse de comprendre, celle qui se tourne face à notre avenir, je dis: ressaisissez-vous, car ce débat est le nôtre, puis nous sommes l'avenir, l'avenir du Congo! Fuyons les promoteurs des guerres et des violences; fuyons les politiques politiciennes qui pensent que l'heure est aux règlements de comptes, en sacrifiant le peuple congolais. Honorables, distingués invités, Mesdames et Messieurs,

Par ma voix, la jeunesse vous invite à la sérénité, face aux enjeux qui pointent à l'horizon. Nous nous constituons apôtres et évangélistes de la nouvelle République. Chaque arrondissement de Pointe-Noire, chaque quartier d'arrondissement entendra la voix de la raison, dans un esprit de tolérance et respect mutuel. Vive la nouvelle République, vive le Congo, je vous remercie.

Message des femmes, par Charon Nzihou:

«Nous demandons, très respectueusement, au président de la République, garant de la souveraineté nationale du peuple congolais, de nous orienter vers un processus référendaire qui conduirait nos pas sur le chemin d'une République nouvelle, une république nouvelle débarrassée des élans misogynes, une république nouvelle qui remettra la femme congolaise au cœur de l'action politique et économique. Vive l'avènement de la République nouvelle, vœu de la femme congolaise, je vous remercie.»

Acte d'engagement de la D.e.n.r lu par Jean-Baptiste Pouelé:

«Nous, responsables des Associations et autres Organisations de la société civile, signataires de la présente déclaration, rassemblées autour de la plate-forme dénommée: Dynamique pour l'émergence de la nouvelle République, conscients du fait qu'un peuple a toujours le droit de revoir, de réformer et de changer sa Constitution et qu'une génération ne peut s'assujettir à ses lois les générations futures, convaincus qu'il n'y a pas de fatalité de l'histoire et que l'homme en est le moteur essentiel, engageons nos différentes structures à soutenir le processus de dialogue politique inclusif, proposé par le Président de la République, afin de construire le processus national nécessaire à la perpétuation du désir de l'ensemble des



Denis Christel Sassou-Nguesso.



Ernest-Christian Makosso et Denis Christel Sassou-Nguesso.

Congolais de continuer de vivre ensemble, à travers un nouveau contrat social matérialisé par une nouvelle Constitution qui prend en ligne de compte leur spécificité historique et

culturelle; participer, aux côtés des autres forces vives, à la préservation de la paix et de la concorde nationale; apporter notre contribution citoyenne au large débat républicain engagé dans le pays concernant l'évolution de nos institutions, en mettant en avant les vertus de dialogue et de tolérance qui ont, à chaque fois, permis à notre pays de se sortir des pièges vers lesquels ont voulu l'entraîner les méandres de l'histoire; manifestons, solennellement, l'engagement pour la nouvelle République.»

Réaction de Denis Christel Sassou-Nguesso: Après la signature du docu-

ment par les responsables d'associations, pour marquer leur adhésion à l'idée d'une nouvelle République, suivie de la remise dudit document à l'invité d'honneur, Denis Christel Sassou-Nguesso, ce dernier s'est proposé d'en faire échos au président de la République, en disant: «A travers cette grande et forte mobilisation, vous avez témoigné, à n'en point douter, de votre engagement patriotique que vous avez exprimé en ce jour, sans aucune ambiguïté. Je devais, pour cela, vous dire que je partage, intégralement, cet engagement. C'est pourquoi, dès mon retour à Brazzaville, je me ferai l'agréable devoir de transmettre l'option consignée dans votre déclaration à Son Excellence Monsieur Denis Sassou-Nguesso, président de la République du Congo. Dans cet élan, je voudrais formuler le vœu de voir pérenniser cette dynamique à Pointe-Noire, dans le département du Kouilou et dans tous les autres départements du Congo. Et, pour ce faire, je tiens à vous assurer de ma parfaite disponibilité. Une fois de plus, je voudrais vous adresser mes félicitations et mes vifs encouragements pour l'avenir, je vous remercie.»

L'invité d'honneur a, ensuite, pris un bain de foule. Née sous le parrainage de Denis Christel Sassou-Nguesso, la D.e.n.r, selon ses dirigeants, est l'expression de la société civile, du peuple congolais, de la couche populaire organisée autour de plus de 975 associations et mutuelles. Elle veut, simplement, créer les conditions conduisant le Congo vers une nouvelle République qui donnera au peuple congolais de nouvelles institutions, plus compatibles à ses aspirations. Rappelons qu'en bon chrétien, Denis Christel Sassou-Nguesso a préalablement pris part à la messe matinale dite en la paroisse Saint-Christophe de Mvoumvou.

Equateur Denis NGUIMBI

Fédération du M.a.r (Mouvement action et renouveau) Pointe-Noire Pour la tenue d'un dialogue national inclusif devant déterminer l'avenir du pays

«Les militantes et militants de la Fédération M.a.r Pointe-Noire disent: Oui à la révision totale de la Constitution du 20 janvier 2002»; «En avant pour une nouvelle République, par une réforme totale de la Constitution du 20 janvier 2002». C'est ce qu'on pouvait lire sur les banderoles placées dans l'enceinte et à l'intérieur de la salle de réunion du Forum Mbongui, pleine comme un œuf. Dirigeants, cadres, militants et sympathisants de la Fédération M.a.r Pointe-Noire s'y étaient retrouvés en grand nombre, vendredi 30 avril 2015, pour une assemblée générale extraordinaire, afin de se déterminer face au débat sur la Constitution. C'était sous le patronage de Mme Micheline Potignon-Ngondo, présidente fédérale, qui avait à ses côtés Valentin Tchibota-Goma, secrétaire général du bureau exécutif national du M.a.r. Dans sa déclaration, la Fédération M.a.r Pointe-Noire a recommandé la tenue d'un dialogue national inclusif devant se déterminer sur l'avenir du pays.

tique nationale à s'impliquer, sans réserve, dans le processus de modernisation de nos institutions et à œuvrer pour la mise en place d'un dispositif électoral garantissant l'organisation des élections libres et transparentes». Par sa déclaration présentée par Kombo-Bakala, la Fédération M.a.r Pointe-Noire recommande la tenue d'un dialogue inclusif qui va se déterminer sur l'avenir du pays: «Echangeant sur les orientations du bureau politique et soucieuse de préserver le climat de paix et de stabilité si chèrement acquise, la Fédération M.a.r Poin-



Mme Micheline P.-Ngondo.

inclusif au cours duquel seraient conviés les acteurs politiques, la société civile, les confessions religieuses et tout sachant pour débattre sur ces questions d'importance qui vont déterminer l'avenir de notre pays le Congo».

Réceptionnant les déclarations, Micheline Potignon Ngondo a exhorté les militants et sympathisants à cultiver le climat de paix et de concorde nationale. Puis, elle a transmis les documents à Valentin Tchibota-Goma, secrétaire général du bureau exécutif national du M.a.r, qui, à son tour, a pris l'engagement de les transmettre au bureau politique du parti.

Equateur Denis NGUIMBI

Ministère de la pêche et de l'aquaculture

Point sur le projet d'appui aux pêcheurs artisanaux de Pointe-Noire

Le ministre de la pêche et de l'aquaculture, Bernard Tchibambéléla, a reçu en audience, jeudi 23 avril dernier, à son cabinet sis à la Tour Nabemba, à Brazzaville, M. Kuniyuki Futura, représentant-adjoint de l'Agence japonaise de coopération internationale, qui était accompagné d'Olivier Diemby, directeur adjoint des programmes, chargé des programmes de cette agence en République du Congo, et de Mme Marianne Boketsu, directrice adjointe des programmes, secteur formation, gouvernance et développement rural. C'était pour faire le point sur le niveau d'exécution du projet d'appui aux pêcheurs artisanaux.



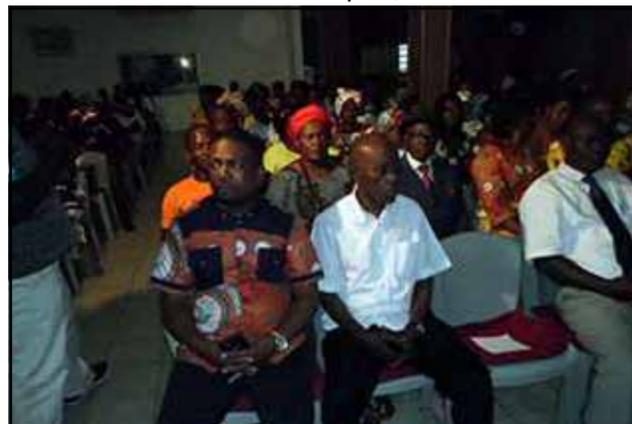
Le ministre Bernard Tchibambéléla et Kuniyuki Futura.

Pendant leur entretien, les deux interlocuteurs ont insisté sur l'exploration de toutes les pistes susceptibles d'appuyer les pêcheurs artisanaux à améliorer leurs conditions de travail, pour un meilleur rendement, en ce qui concerne les produits de pêche, afin de lutter contre la cherté de la vie et contre la faim. «Avec Monsieur le ministre, nous avons prévu des composantes dans le projet qui vont permettre d'améliorer la qualité des produits, des poissons, leur transformation et puis les conditions de conservation et d'hygiène au niveau du marché des poissons et la confection des établissements des pêcheurs», a confié M. Kuniyuki Futura, au sortir de sa rencontre avec le ministre de la pêche. Il convient de rappeler que le travail qui a été fait en amont a consisté à organiser, d'abord, les pêcheurs en association, à faire l'étude des besoins et c'est «en fonction de ces études qu'on a commencé à travailler sur l'amélioration de la qualité de production et de conservation des poissons des pêcheurs artisanaux à Pointe Noire», a dit l'expert japonais.

Entièrement financé par le gouvernement japonais, à hauteur de 580 millions de francs Cfa, le projet d'appui aux pêcheurs artisanaux a démarré en juin 2014 et devrait, théoriquement, prendre fin, en avril 2016.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Après avoir circonscrit l'événement, le maître de cérémonie a invité l'assistance à suivre, «avec une attention soutenue», le message de la jeunesse prononcé par Noël Malela: «Nous, jeunes de la Fédération M.a.r Pointe-Noire, nous nous inscrivons dans la dynamique de la modernisation de la gouvernance électorale, afin de prévenir tout acte susceptible de compromettre la paix et la concorde nationale si chèrement acquise; exhortons le bureau politique à prendre une part active à tout débat et à toute concertation visant à doter notre démocratie d'un dispositif constitutionnel devant permettre un développement harmonieux de notre pays, le Congo». Le message des femmes a été



Les militantes et militants de la Fédération M.a.r

prononcé par Mme Anasthasie Tchicaya: «Les femmes du M.a.r invitent la direction poli-

te-Noire s'est prononcée sur l'impérieuse nécessité d'organiser, dans le pays, un dialogue

#MakeThingsBetter
cg.total.com

ENGAGÉ POUR LE GAZ NATUREL

Total investit massivement dans la plus propre des énergies fossiles

L N G



TOTAL
COMMITTED TO BETTER ENERGY

COMMITTED TO BETTER ENERGY = Engagé pour une énergie meilleure

© L. Zyboran/Graphic Images

MAR (Mouvement Action et Renouveau)

La Fédération de Brazzaville recommande le dialogue national inclusif

La Fédération MAR (Mouvement Action et Renouveau) de Brazzaville a tenu, jeudi 30 avril 2015, une assemblée générale extraordinaire, dans la salle de mariage de l'hôtel de ville de Brazzaville, pour se déterminer par rapport au dialogue national. C'est Pascal Itoua-Oyona, premier vice-président du parti MAR, qui a supervisé ladite assemblée générale, entouré des membres du Bureau politique du parti, à savoir: Marc Vincent de Paul Kallyth ainsi que des membres du Secrétariat national exécutif, Nazaire Osseté, Mmes Laetitia Nkakou et Gisèle Bondi. Cette assemblée a été rehaussée de la présence du deuxième vice-président du parti, le sénateur Pierre Zély Inzoungbou-Massanga, de la sénatrice Philomène Fouty-Soungou, des députés Maurice Mavoungou et Véronique Loembet ainsi que du membre du Bureau politique, ancien maire de Dolisie, Adam Dibouilou. Après débat, l'assemblée a recommandé à la direction nationale du parti, d'opter pour le dialogue national inclusif, «pour défendre la gouvernance électorale et la revitalisation des institutions». Voici un large extrait du communiqué final publié à l'issue de cette assemblée générale extraordinaire.

Prenant le premier la parole, pour son mot de bienvenue, le président de la Fédération MAR-Brazzaville, Marc Vincent de Paul Kallyth, a remercié tous les présidents des sections et tous les délégués, d'avoir répondu à son appel, pour prendre activement part aux travaux de cette assemblée générale extraordinaire. Sur les 500 participants attendus, la vérification des présences a fait ressortir 510 présents qui ont pris part à ladite assemblée générale extraordinaire. Introduisant le point focal des

travaux à savoir: «Exploitation de la directive du Bureau politique sur la vie politique nationale», le premier vice-président du parti, Pascal Itoua-Oyona, a invité l'ensemble des participants à y travailler dans un front esprit de construction militante, empreint de sagesse pour contribuer au progrès et au développement du Congo. «La directive du Bureau politique de notre parti nous interpelle tous à plus d'un titre, car elle est liée à la conjoncture politique du moment», a-t-il ajouté. Il a poursuivi, en rappelant que lors de sa réunion



Pascal Itoua-Oyona (au milieu).



Vue des participants.

tenu des 19 et 20 janvier 2015, tenue à Brazzaville, le Bureau politique du parti, face à l'actualité politique dominante de l'heure, avait pris la résolution de consulter sa base, avant toute prise de décision relative «au changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002». Plusieurs interventions franches et ouvertes, de la part des militants s'ensuivent. Les échanges obtenus ont pour l'essentiel produit les conclusions suivantes:

- le Congo, notre pays, après avoir connu de multiples guerres fratricides, très souvent

liées aux élections, a retrouvé la paix, la sécurité et la stabilité des Institutions;
- certaines de ces Institutions s'avèrent aujourd'hui à bout de souffle et inadaptées pour une gestion saine, rigoureuse et contrôlée de l'État. Il est impératif de les revitaliser.

- le Congo a besoin des institutions modernisées pour son développement;
- la gouvernance électorale est une préoccupation majeure pour le maintien de la paix dans notre pays. Elle doit désormais nous permettre de bannir définitivement de notre histoire et de nos mœurs politiques, des élections partisanes et mal organisées. Ainsi donc, l'assemblée générale extraordinaire de la Fédération MAR-Brazzaville, appelle-t-elle, de tous ses vœux, l'organisation d'un dialogue national inclusif. Les Congolais de toutes obédiences politiques et de la société civile devront s'y retrouver et débattre, pour adopter, de façon consensuelle, une démarche qui nous apportera une bonne gouvernance électorale et une revitalisation de nos institutions, en vue d'une émergence effective de notre bien commun: le Congo. Une motion de gratitude et une recommandation ont été adressées au Bureau politique du parti et à son président, M. Roland Bouiti-Viaudo.

Pascal Azad DOKO

MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET DE REHABILITATION DES PISTES RURALES
UNITE DE COORDINATION DU PROJET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N° 003C/2015/MAE/PDARP-UCP

RECRUTEMENT DES CONSULTANTS INDIVIDUELS CHARGES DU CONTROLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES PISTES RURALES DU PDARP

- Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, suit l'Avis général de passation de marchés du projet paru dans Dg market N° 145627 du 11 mars 2015.
- Le Gouvernement de la République du Congo et l'Association Internationale de Développement IDA, Groupe Banque Mondiale, ont signé un accord de crédit, en vue de cofinancer le Projet de Développement Agricole et de Réhabilitation des Pistes Rurales (PDARP), et entend affecter une partie de ce crédit aux paiements des services de consultants individuels pour le contrôle et la surveillance des travaux de réhabilitation des pistes rurales ci-après:
 - Ingolo-Mah-Imvouba (Pool), 22 kilomètres;
 - Abala-lbonga-Epoh (Plateaux), 30 kilomètres.
- Profil du Consultant:**
 - Avoir un diplôme (BAC + 4) au moins, en Génie-civil ou Travaux Publics (joindre copie légalisée);
 - Avoir au moins cinq (5) années d'expérience dans le contrôle des travaux de nature et de complexité comparable (joindre toute preuve justifiant cette expérience).
- Les consultants individuels seront sélectionnés conformément aux Directives de la Banque «Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011».
- Les intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter les Termes de Référence détaillés, les jours ouvrables de 9H00 à 15H00 à l'Unité de Coordination du Projet du PDARP.
- Les manifestations d'intérêt doivent être adressées, sous pli fermé ou en version électronique, au plus tard le lundi 11 mai 2015, à l'adresse suivante:

PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET DE REHABILITATION DES PISTES RURALES (PDARP) UNITE DE COORDINATION DU PROJET, Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel: (242) 06 858 88 88/05 312 30 30; E-mail: pdarp_maep@yahoo.fr

Fait à Brazzaville,

Pour le Coordonnateur en mission:
Le Responsable Administratif et Financier,

Basile NKOUA

Congrégation des sœurs missionnaires de la doctrine chrétienne

Vœux perpétuels des sœurs Marie Prisca Indzeki et Marie Zita Assime

L'Institut des Sœurs missionnaires de la doctrine chrétienne a eu la joie d'accueillir, solennellement, en son sein les Sœurs Marie Prisca Indzeki et Marie Zita Assime, qui ont fait leurs vœux perpétuels le samedi 18 avril 2015, en la cathédrale San Panfilo en Italie, au cours d'une messe célébrée par Mgr Angelo Spinta, évêque de Sulmona et concélébrée par huit prêtres du Congo-Brazzaville se trouvant en Italie, à savoir les abbés Rodrigue Ngassaki, Félix Mokomako, Ghislain Minguessi, Boris Ngora, Joly Maslov Okongolonga et des Pères Joachim Alice Mbon (franciscain), Arnel Badi Bilombo (franciscain), Raphaël Bazebizonza (jésuite).

Dans son propos homilétique, l'évêque a touché au sens de la joie de l'annonce de l'Evangile. Par surcroît, ce point d'insistance rejoint le leitmotiv inhérent à l'Institut des Sœurs missionnaires de la doctrine chrétienne: «En allant... annoncez». En plus de cela, Mgr Angelo Spinta a rappelé que cette année est dédiée à la vie consacrée et que là où sont les religieuses, il y a la vie. C'est dans cet élan vital que s'inaugure le rite d'accueil des vœux par la Mère générale, Maria Grazia Rosace. Dans cette joie, les deux professes n'ont pas hésité d'offrir les oblats à l'autel en une cadence rythmée au chant religieux en langues congolaises. Toutefois, il sied d'éveiller brièvement notre mémoire au fait que l'Institut des Sœurs missionnaires de la doctrine chrétienne est fondée par la Mère Maria Francesca De Sanctis. L'institut a un triple but: - enseigner la doctrine chrétienne à toutes les personnes et en particulier aux pauvres; - préparer les enfants à la première communion (par le catéchisme);

- assister les malades. L'Institut s'est implanté au Congo-Brazzaville en octobre 1995. Dans son parcours formatif, en tenant compte de l'implication laborieuse des sœurs Emerenziana, Estere etc, l'Institut



Sr Prisca (à g.) et Sr Zita.



Photo d'ensemble de l'évêque avec les prêtres et les religieuses.

compte, finalement, de nos jours, cinq congolaises professes à vœux perpétuels et des sœurs à vœux simples. Après les sœurs Flagerty, Harmelle et

Dieu le veut, ce sont présentement les sœurs Prisca et Zita. Elles ont transmis la joie de leur consécration à toute l'assemblée présente. Cette at-

mosphère joviale a été couronnée, après la messe, par un verre de fraternité et d'amitié.

Père Arnel BADI BILOMBO, ofm
Etudiant à Pontificia Universitas Antonianum

Pour de bonnes analyses, j'aime lire La Semaine Africaine.

CAPPED
Centre de Participation et la Promotion des Entrepreneurs à son Développement
De
IFrance de la Banque Épargne
du Congo

La Finance solidaire

Etablissement de microfinance de 1ère catégorie

La Finance solidaire

Notre métier

- La gestion de l'épargne
- L'octroi des microcrédits solidaires
- Le Financement des entreprises
- Les transferts de fonds nationaux et internationaux (Western Union et Moneytrans)

Appui financier aux initiatives économiques par

Contacts

Branche sociale Brazzaville:
• 1108, 418, quartier Ntoko Makélékélé - BP : 43700
Tél. : 06 631 88 42 / 04 407 69 88 ; Email : cappedbr@yahoou.fr ; site web : www.capped-cd.org

Point de vente:
• Agence TSI-04 : 308, avenue de l'Indépendance ; Tél. : 06 656 06 95 / 04 430 98 29 ; Email : capped_poonno@yahoou.fr
• Agence Jean Ntoko du grand marché : 04, rue Raymond Paillet ; Tél. : 06 656 70 78 / 04 487 73 34 Email : capped_grandmarche@yahoou.fr

Branche:
• L'Esprit, grand marché, Tél. : 06 458 58 53 / 04 488 94 69 ; cappedat@yahoou.fr

Forme:
• 28, rue Ndombo, quartier Polo-Polo ; Tél. : 06 632 92 17 ; Email : cappedocean@yahoou.fr

Partenaires

WESTERN UNION | **Moneytrans** | **Green** | **AFRICA**

Radio Magnificat 93.5FM

Notre Radio, à votre service depuis 5 ans.
La Radio de la Joie, la Joie de ceux qui (s)'aiment! 93.7 FM
Nos Contacts: Tel: 05 543 12 30 - 06 952 17 68
E-mail: radio.magnificat@yahoo.fr

Radio Magnificat est située dans l'enceinte du Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO), près du CHU, derrière l'Ambassade de Chine

Fondation ODZALA-KOKOUA

REPUBLICQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès
Parc National d'Odzala-Kokoua
Unité de Gestion
B.P.: 62, Brazzaville
E-mail: secretariatfok@gmail.com
Tél: 05 615 30 18
www.african-parks.org

Coordonnateur des Opérations de Terrain

Contexte:
Le Parc National d'Odzala Kokoua (PNOK), situé au nord-ouest de la République du Congo, couvre une superficie de 1.354.600 hectares et comprend plus de 100 clairières, des populations de gorilles et d'éléphants. Depuis 2011, le PNOK est géré par la Fondation Odzala Kokoua, organisation créée suite à l'accord de partenariat signé entre African Parks et le Gouvernement du Congo pour le financement et la gestion durable de ce Parc durant une période de 25 ans.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'appui à la surveillance et à la valorisation du Parc National d'Odzala Kokoua financé par l'Union Européenne, la Fondation Odzala Kokoua, disposant des structures opérationnelles (Conseil d'Administration et Unité de gestion) recherche un(e) Coordonnateur (ice) des Opérations de terrain.

Lieu d'affectation:
• Quartier Général du Parc à Mbomo

Superviseur:

- Directeur du Parc
- Supervisés:
- Responsable l'unité de Lutte Anti Braconnage (LAB)
- Responsable l'unité Logistique et gestion des infrastructures (y compris les ateliers)
- Tout travailleur journalier et temporaire

Missions:
Le Coordonnateur des Opérations de Terrain est responsable de toutes les opérations internes, libérant ainsi le Directeur du Parc afin que ce dernier se focalise sur la programmation stratégique et financière et toutes les questions externes. Les missions clés du Coordonnateur des Opérations de Terrain sont les suivantes:

- Faire une planification à long terme des activités de chaque unité
- Organiser le travail de manière efficace et effective et conseiller les responsables d'unités dans leur travail
- Assurer de façon effective les opérations de la LAB telles que prévues dans le Plan d'actions
- Construire et entretenir toutes les infrastructures nécessaires telles que prévu dans le Plan d'actions
- Assurer l'entretien et la maintenance des véhicules, tracteurs, motos, moteurs hors-bords, avion, machines et autres équipements.

Formation, compétences et expérience requises pour le poste:

- Formation dans un domaine pertinent de l'administration de parcs, de la gestion de la biodiversité ou la conservation la faune sauvage
- Expérience démontrable dans l'un ou tous les domaines de gestion d'un parc: construction et maintenance des infrastructures, conservation de la faune sauvage, lutte anti braconnage notamment par l'application des lois
- Bon leadership et capacité de gestion du personnel
- Intégrité, fiabilité et fortes personnalité
- Bonnes capacités de rédaction de rapports
- Maîtrise du Français et de l'Anglais

Relations clés:

- Directeur du Parc et autres coordonnateurs de l'unité de gestion du Parc
- Autorités locales et ministérielles pour la lutte anti braconnage
- Fournisseurs et prestataires de services
- Organisations et autres institut de recherche pour la conservation et le monitoring

Dossier de candidature:

- Composition du dossier: Lettre de motivation et CV avec photo
- Adresse de dépôt de candidature: o 227, rue Campel, ravin du Tchad, plateau centre-ville Attention Guy Alain Loungou, Coordonnateur Administratif et Financier o Ouaux adresses électroniques: erikm@african-park.org et guyl@african-parks.org
- Contact: +242 05351 80 97
- Date limite de dépôt de candidature: 14mai2015

Diocèse de Ouesso

Célébration de la journée mondiale de prière pour les vocations à Pokola

Les délégations venues des paroisses du diocèse de Ouesso, notamment celles de Souanké, Sembé, Ouesso, Ngombé et bien sûr celle de Pokola, se sont rassemblées à Pokola, du 24 au 26 avril 2015, dans le cadre de la journée mondiale de prière pour les vocations, célébrée le 4^{ème} dimanche de Pâques. Au cours de cette rencontre, les jeunes ont été édifiés sur l'expérience conjugale du couple Edouard Madingou et son épouse née Yanith Laurette Azié, mariés religieusement. De même, une soixantaine de jeunes ont suivi, avec intérêt, un exposé riche d'enseignements sur les vocations sacerdotales et religieuses, présenté par l'abbé Chanel Motondo ainsi que les témoignages de cheminement vocationnel des sœurs Fleurette Kavwanga (fmm), Emeline Kingyuy Yungsi (fmsc) et de l'abbé Jean Judicaël Mfoumouangana (prêtre du diocèse de Ouesso).



Abbé Chanel Motondo.

connaître, car le mariage est un chemin de non retour. Il faut se soutenir tant dans la joie que

Face aux jeunes, le couple Madingou a raconté en détails le début de leur vie commune, et dégagé les éléments qui raffermissent leur union, par exemple, le désir d'aimer et d'être aimé, de fonder une famille: «Cet amour devient puissant lorsque naît le premier enfant. Pendant près de 10 ans, nous avons eu quatre enfants. Nous nous préoccupons de la réussite de nos enfants par l'éducation, même si tous les enfants n'ont pas les mêmes capacités, le même destin. La vie est faite de beaucoup d'obstacles à franchir et nous les confions à Dieu», a expliqué en substance, M. Edouard Madingou.

des jeunes sur la vocation du mariage, le couple Madingou a mis l'accent sur «l'amour, l'obéissance, l'abstinence et la



Le couple Matingou.

fidélité, sans lesquels, la paix au foyer n'est pas garantie. Avant de se marier, poursuit-il, il faut prendre le temps de se

dans les peines», a-t-il conseillé. Un autre temps fort de cette rencontre a été la conférence-

débat animée par l'abbé Chanel Motondo, commentant le thème de la 52^{ème} journée mondiale de prière pour les vocations: «L'exode, l'expérience fondamentale de la vocation».

Cette journée du samedi 25 a été clôturée par la soirée des vocations, coordonnée par Sr Marie-Séraphine Ngoni (fmsc), responsable de l'animation culturelle au niveau de la commission diocésaine de la pastorale des vocations. Sketches et concert de chants religieux animés par les jeunes, couronnés par le témoignage du parcours vocationnel de deux religieuses et un jeune prêtre, ont constitué le menu de ladite soirée.

Présidant la célébration eucharistique du dimanche, l'abbé Daniel Zika, curé de la Paroisse Saint-Michel de Pokola, a remercié l'abbé Freddy Okamba, en sa qualité de responsable de la Commission diocésaine des vocations, pour le choix fait sur sa paroisse, afin d'abriter les présentes assises.

S'adressant aux parents, il les a invités à ne pas faire obstruction à la vie consacrée des enfants. Au contraire, il faut prier pour eux, afin que les jeunes portent la Bonne Nouvelle à toutes les nations. Au terme de cette rencontre, l'abbé Freddy Okamba a adressé ses vifs remerciements aux invités impliqués dans la réussite de ce weekend vocationnel.

Victor GUEMBELA
Correspondant résident à
Ouesso

Cette semaine au Vatican

Mondialiser la solidarité

Quoique de loin, le Pape François a participé à sa manière à la cérémonie inaugurale de l'Exposition universelle qui se tient jusqu'au 31 octobre prochain dans la capitale économique italienne, Milan. Dans un vidéo-message transmis le jour de l'inauguration officielle de la manifestation, le Pape a souligné que l'Expo devait être «l'occasion propice pour mondialiser la solidarité». Rappelant que le thème de cette manifestation, «Nourrir la planète, énergie pour la vie», il a invité le Pape François, dans un message vidéo lu en direct, a participé, depuis le Vatican, à l'inauguration de l'Exposition universelle de Milan. Il a appelé les «entrepreneurs, les commerçants, les chercheurs, à se sentir impliqués dans un grand projet de solidarité: celui de nourrir la planète dans le respect de chaque homme et femme qui y habite et dans le respect de l'environnement naturel» et appelé qu'en tant que gérants de la planète nous devons «cesser d'abuser du jardin que Dieu nous a confié pour que nous puissions tous manger les fruits de ce jardin».



Une vue de l'Arbre de la vie, symbole de l'Exposition de Milan 2015.

A souligner que parmi les personnalités à l'honneur de cette manifestation de portée planétaire, il y a eu le président Denis Sassou Nguesso du Congo. Le pays tient un pavillon à l'Expo. Nous y reviendrons dans une prochaine édition.

Durant la semaine écoulée, le Vatican a accueilli une importante réunion consacrée au thème de la défense de l'environnement et pour un développement durable. Initiative du Conseil pontifical Justice et paix, elle a rassemblé scientifiques, experts, personnalités politiques, leaders religieux et conseillers diplomatiques. Parmi les présents, le secrétaire général de l'Onu, Ban Ki-moon, et le président italien, Sergio Mattarella. La rencontre a réaffirmé que le réchauffement climatique est une réalité, qui nécessite une réponse globale et universelle, et qui doit mobiliser tous les acteurs politiques, économiques, sociaux et religieux des sociétés contemporaines.

Toujours durant la semaine, un important document a été publié au Vatican visant à sensibiliser les conférences épiscopales sur la question du trafic des êtres humains. «Engagement chrétien «Crées à l'image de Dieu, traités comme des esclaves...», tel est le titre du document. Il y aurait au moins 2,4 millions de personnes victimes de la traite à tout moment – est-il écrit dans le document. Cependant, il n'y a que quelques milliers de condamnations pour traite humaine chaque année. «Forme moderne d'esclavage», ce trafic exige que les métiers le combattent par des activités de prévention et de sensibilisation ciblées en direction des groupes à risque, des enseignants et des professions libérales ou s'adressant génériquement à tous; par l'assistance aux personnes objets du trafic, en leur offrant un refuge sûr, une assistance sociale individuelle, médicale, psychologique et légale ainsi qu'une formation professionnelle; par un engagement de l'action politique; par une action en réseau à l'intérieur des organisations liées à l'Eglise et de l'Eglise elle-même.

Toujours durant la semaine, les membres de la Conférence épiscopale du Bénin ont effectué leur visite ad limina au Vatican. Dans le discours à leur endroit, le Pape a loué la vitalité de l'Eglise dans ce pays, la pastorale de la famille, l'attention aux prêtres et religieux et les relations avec les autorités civiles avant de souligner que cette foi était parfois superficielle et manquait de solidité. Le Pape François a aussi exhorté au dialogue avec les autres religions au Bénin. «Il est nécessaire de favoriser dans votre pays, bien sûr sans renoncer en rien à la Vérité révélée par le Seigneur, la rencontre entre les cultures ainsi que le dialogue entre les religions, notamment avec l'islam. Il est connu que le Bénin est un exemple d'harmonie entre les religions présentes sur son territoire. Il convient d'être vigilant, compte tenu du climat mondial actuel, afin de conserver ce fragile héritage...». Rappelons qu'au moment où nous mettons sous presse, nos propres Evêques du Congo sont eux-mêmes en visite ad limina au Vatican. Nous rendrons compte de leur pèlerinage dans notre prochain numéro.

Le Pape François s'est montré très sensible au sort des populations du Népal, frappées par un tremblement de terre qui a fait, au dernier bilan officiel, près de 7 000 morts et des centaines de milliers de blessés et sans-abris. Ainsi, le Conseil pontifical Cor Unum a adressé à l'Eglise du Népal, au nom du Pape, «une première et immédiate expression concrète des sentiments de proximité spirituelle et d'encouragement paternel du Pape François envers les personnes et les régions touchées par une première contribution de 100 000 dollars pour les secours aux populations».

A la semaine prochaine!

Albert S. MIANZOUKOUTA
(Correspondant au Vatican)

Commission épiscopale de la pastorale de l'enfance et de la jeunesse

Le Forum national de la jeunesse catholique approche

Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, président de la Commission épiscopale de la pastorale de l'enfance et de la jeunesse, invite les aumôniers diocésains des jeunes, les responsables des mouvements nationaux ou associations catholiques juvéniles, à participer à la 11^{ème} édition du Forum national de la jeunesse catholique, prévu du 14 au 17 mai 2015, dans l'archidiocèse de Brazzaville, sous le thème: «Jeunes du Congo, consolidons la famille.» Ce forum réunira près de deux cent participants à raison de quinze représentants par diocèse; deux responsables des mouvements nationaux ou associations.

Les frais de participation sont fixés à 10.000 frs Cfa par individu. La commission s'occupera de la logistique et de la nutrition.

Mgr Daniel MIZONZO
Evêque de Nkayi

Président de la Commission épiscopale de la pastorale de l'enfance et de la jeunesse

Programme du Forum national de la jeunesse chrétienne catholique

Date: du 14 au 17 mai 2015

Lieu: cité Don Bosco (Brazzaville)

Thème: «Jeunes du Congo consolidons la famille.»

Invités:

- Quinze jeunes par diocèse
- Deux délégués par Mouvement national de l'enfance et de la jeunesse
- Les aumôniers diocésains et nationaux de la pastorale de l'enfance et de la jeunesse
- Les consultants de la Commission épiscopale de la pastorale de l'enfance et de la jeunesse
- Un membre du Cnalc
- Un membre du Cnj
- Un membre du Ministère de la jeunesse
- Un membre de chaque confession religieuse.

Dispositions pratiques:

Journée du 14 mai 2015

13h: rassemblement des participants à la paroisse Sainte Rita de

Moukondo

14h: départ pour la cité Don Bosco de Massengo

15h: installation

17h: messe d'ouverture célébrée par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville

18h30: thème inaugural, «Jeunes du Congo, consolidons la famille.»

Orateur: Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala

20h: repas

Journée du 15 mai 2015

9h00: deuxième thème, «Vocation et mission de la famille.»

Orateur: abbé Vincent de Paul Malonga, coordonnateur de la Commission épiscopale de la pastorale de la famille.

11h: carrefour et mise en commun

15h00-16h30: troisième thème, «La culture démocratique»

Orateur: le représentant de l'Unesco

16h30: carrefour et mise en commun

20h00: projection d'un film

Journée 16 mai 2015

9h00-10h30: quatrième thème, «Heureux les cœurs purs, car ils verront Dieu.» (Mt 5, 8)

Orateur: le Nonce apostolique

10h30-12h: cinquième thème, «Face à la montée en puissance du terrorisme, comment peut-on préserver la dignité-humaine?»

Orateur: le Ministre de la jeunesse et de l'éducation civique

15h00-16h30: sixième thème, «Comment préserver la paix et la stabilité dans un Congo en pleine mutation?»

Orateur: le représentant de la Commission justice et paix

16h30-17h: synthèse des travaux et annonces

19h30: procession mariale

21h: soirée culturelle par diocèse

Journée du 17 mai 2015

8h 00: petit déjeuner

9h00: départ pour la paroisse Sainte Rita de Moukondo

11h00: messe de clôture célébrée par Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, président de la C.e.p.e.j et de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo).

13h: repas

Fin du forum et retour des délégations dans leurs diocèses respectifs.



PROMO NDAKO NA YO

Recharge et gagne !

Jusqu'au 20 juin 2015,
cumule des points et gagne des parcelles,
des millions de FCFA, des smartphones
et **une superbe villa.**

Envoie gratuitement
NDAKO au 139

A young couple is shown in the foreground, smiling and taking a selfie with a white smartphone. The man is holding the phone up, and the woman is leaning in. They are standing in front of a modern, single-story villa with a dark roof and brick walls. The villa has large windows and a well-maintained lawn. The background shows a clear sky and some greenery.

Stevan Ojibuy

Image non contractuelle

S.n.e (Société nationale d'électricité)

Une étude pour déterminer des tarifs, afin d'assurer l'équilibre financier

Dans le cadre de la stratégie de développement du secteur de l'électricité, le gouvernement congolais a réalisé des investissements importants, pour l'accroissement des capacités de production, l'extension du réseau de transport et de distribution de l'électricité, et l'électrification de nouvelles localités. Au regard de cela, Emile Opangault, directeur général de l'Arsel (Agence de régulation du secteur de l'électricité), a eu, vendredi 17 avril 2015, une séance de travail avec Thomas Amram, du groupement Artelia ville-Ppa Energy, à propos de l'étude tarifaire et de la demande en électricité en République du Congo, réalisée par ledit groupement.

L'objectif de cette étude est de déterminer des tarifs permettant d'assurer l'équilibre financier du secteur et son développement, tout en améliorant les conditions de vie des populations. Et pour cause, les tarifs d'électricité sont restés inchangés, depuis 1994 et doivent être réajustés, d'une part, pour contribuer au redressement et à la viabilité financière de la S.n.e et des autres opérateurs, et être adaptés à la capacité de payer des ménages, même les plus défavorisés, d'autre part.

Débutée en juillet 2014, la démarche de l'étude a consisté à analyser le cadre stratégique, juridique, institutionnel et contractuel du secteur de l'électricité au Congo; à évaluer la demande en électricité actuelle et à projeter, à partir d'une analyse des données clientèle de la S.n.e et d'une enquête consommateurs réalisée au début de la mission; à établir les prévisions de production et le mix de production, pour satisfaire la demande projetée au coût. Selon l'étude, pour que la grille tarifaire soit acceptable, d'un



Une vue des agents de la S.n.e.

point de vue social, il est recommandé que cette dernière ne positionne pas des ménages en situation de précarité énergétique. Emile Opangault a souligné qu'en tenant compte de beaucoup d'éléments nouveaux, il y a eu des ajustements dans le secteur, depuis l'an 2000. «Il

nous faut tenir compte de tous les coûts nouveaux, pour faire un nouveau tarif. Sur demande du gouvernement, il a été mis en place, dans cette proposition de grille tarifaire, un tarif social», a-t-il indiqué, avant de reconnaître que le forfait n'est pas bon. Il faut que chaque client ait un compteur, pour mesurer ses consommations et avoir l'électricité. «Les recommandations de cette étude doivent arriver à un tarif maillon et que tous les opérateurs puissent rentrer dans leur compte, afin que selon les normes des Usa, les plus basses catégories puissent avoir le courant payé et non l'utilisation en désordre», a souhaité Emile Opangault.

Thomas Amram, quant à lui, a indiqué que la nouvelle grille tarifaire permettra de recouvrir les coûts, afin que les consommateurs puissent avoir la capacité de payer l'électricité à bas coût.

Aybienevi N'KOUKA-KOUDISSA

Fondation Ecair

Lancement d'une campagne de lutte contre le paludisme

A l'occasion de la célébration de la journée mondiale de lutte contre le paludisme, la Fondation Ecair a lancé, samedi 25 avril 2015, au cours d'une conférence de presse donnée à Brazzaville, une vaste campagne de lutte et de prévention contre cette maladie, première cause de mortalité infantile, touchant encore huit personnes sur 10, au Congo. «La jeunesse congolaise dit stop au paludisme» est le thème de cette campagne, dont les actions seront menées, durant trois ans.

Selon le directeur de la Fondation Ecair et chef de projet du programme, Eliphil Balloula-Touadi, cette campagne a pour mission essentielle de mieux sensibiliser les populations, à travers diverses actions, menées par la jeunesse congolaise, dans le but d'éliminer le paludisme dans le pays. Mais, avant le début de la campagne, il a dit: «On va, grâce à la recherche, faire un point sur l'état de la santé des populations, à Ouenzé, Talangai, Makélékélé, Mfilou et Moundali, pour Brazzaville; et le périmètre de l'aéroport Agostino Neto, pour Pointe-Noire, y compris les communes environnantes.»



Eliphil Balloula-Touadi (au centre), pendant la conférence de presse.

La Fondation Ecair, en effet, a pour ambition de renforcer, pendant trois ans, les actions déjà menées, conjointement, sur le terrain par le bureau du représentant du Programme national de lutte contre le paludisme et la fondation congolaise de recherche médicale (F.c.r.m). «Grâce à cette fondation, on a pu obtenir un test de dépistage du paludisme. Et, la volonté de ce programme, c'est aussi vulgariser l'usage de ce test, pour que lorsqu'on a de la fièvre, plutôt que d'aller prendre les médicaments, on peut faire le test qui doit ensuite être validé par le médecin», a-t-il ajouté. Ce test sera «mis à la disposition de nos salariés», a rassuré Eliphil Balloula-Touadi.

Notons qu'à l'aide d'un dispositif de partenariat mis en place avec les responsables de quartiers localisés dans différents arrondissements de Brazzaville et de Pointe-Noire, plusieurs groupes de jeunes seront formés et équipés, pour assurer les missions de surveillance, de prévention et de lutte contre le paludisme auprès des populations. Ainsi, selon le plan d'action préétabli, il y aura des opérations de collecte et de traitement de données, pour 20 blocs par arrondissement, environ 4.000 maisons et 200 gîtes. «On va faire un travail de recherche sur la partie préventive, et après, on implique les maires et les jeunes des quartiers, pour pouvoir sensibiliser leurs proches autour de la problématique», a poursuivi le directeur de la Fondation Ecair.

Lancée en août 2013, la Fondation Ecair s'engage pour les générations futures. Ses principaux objectifs sont, entre autres, les actions de solidarité. Pour mener cette campagne de sensibilisation, la Fondation Ecair va s'associer au Fonds mondial de lutte contre le paludisme.

Espérance NDANGABALI (Stagiaire)

Conférence de planification annuelle de la gendarmerie nationale

Redynamiser le rôle opérationnel de la gendarmerie suivant ses missions judiciaires...

Pierre angulaire du dialogue de commandement, la conférence de planification annuelle des directeurs centraux et commandants de grandes formations de la G.n (Gendarmerie nationale) a eu lieu du 7 au 10 avril 2015, au cercle mess des officiers, à Brazzaville. Sous le thème: «Renforcer le dialogue de commandement pour améliorer l'exercice des responsabilités hiérarchiques». Patronnée par le général de brigade Paul-Victor Moigny, commandant de cette institution, en présence du général de division René Boukaka, chef d'Etat-major général adjoint des F.a.c (Forces armées congolaises), cette conférence a donné lieu à des recommandations, notamment celles liées à la planification et au pilotage des activités nécessitant l'élaboration des normes et mécanismes de fonctionnement de la chaîne de commandement, pour organiser la circulation des ordres et comptes rendus, en favorisant le dialogue de commandement entre différents échelons de la hiérarchie.

Sur la base de l'évaluation du niveau d'exécution du plan d'action 2014, la conférence visait à s'approprier les orientations de la hiérarchie, pour mettre en œuvre la loi n° 21-2014 du 13 juin 2014 inhérente à l'orientation et à la programmation de la modernisation de la Force publique. Elle s'est attelée, également, à identifier et à analyser les forces et faiblesses dans la conduite du plan d'action, afin de formuler des recommandations nécessaires, pour améliorer la situation, en 2015. Le colonel Bellarmin Ndongui, commandant en second, chef d'Etat-major de la G.n, s'inspirant du déroulement et des principales conclusions de la conférence, a relevé que la réflexion menée sur l'évaluation sécuritaire avait pour objectif de redynamiser l'activité du renseignement, dans le cadre des normes définies par l'instruction technique du 4 juin 2003 et de réfléchir sur de nouvelles stratégies; de redynamiser le rôle opérationnel de la gendarmerie, dans le cadre de ses missions judiciaires, administratives, en vue d'un meilleur emploi des personnels; de maîtriser et d'améliorer la gestion du patrimoine et du matériel, en vue d'optimiser la disponibilité opérationnelle. Il a fait observer, en outre, le retour d'expérience de l'exercice Pandore 3, dont une table-ronde a relevé l'intérêt et la pertinence. L'échange d'expérience, destiné à préparer la rédaction des directives particulières, a fait ressortir que la future directive sur la ges-



Les membres du commandement de la force publique et d'autres officiers, autour du général Moigny.

tion administrative et comptable va conforter l'appropriation par la gendarmerie du projet «gestion administrative et financière», mené au sein du Ministère de la défense nationale; fixer les obligations administratives des formations de la gendarmerie, dans la tenue des écritures en matière de gestion des effectifs de l'ordinaire, du matériel non technique, de la trésorerie et du budget. Quant au renseignement, les faiblesses relevées ont motivé l'élaboration future d'une directive complémentaire de l'instruction 2003...; le processus de pilotage et de conduite des activités tel qu'il découle de la mise en œuvre de la politique de gestion axée sur les résultats du Ministère de la défense nationale. Il faut signaler que la directive envisagée mettra un accent sur la nouvelle présentation du plan d'ac-

tion, assorti du cadre de performance, etc. Pour le général Moigny, le temps, qui s'égrène, a fini par dévoiler l'atrophie organisationnelle actuelle de l'institution gendarmerie. «Les conclusions auxquelles sont parvenus les conférenciers mettent, pleinement, en lumière l'urgence de la restructuration de la chaîne de commandement que nous devons déconcentrer au plus près des unités. Il s'agit d'identifier et de mettre en place les chaînons manquants au plan structurel, de réorganiser et renforcer le maillage territorial, grâce au recrutement en cours, et, enfin, de renforcer la politique

d'équipement et maintenance», a-t-il affirmé. Dans cet esprit, a-t-il poursuivi, le commandement de la gendarmerie nationale a conçu le concept «Vision gendarmerie 2020», concept se fondant sur la nouvelle politique nationale de sécurité et de défense, traduite dans la loi d'orientation et de programmation pour la modernisation de la Force publique. Le programme quinquennal de la gendarmerie nationale, a fait savoir le général Moigny, vise le plein essor de la gendarmerie nationale, dans le cadre de son contrat opérationnel. Liant la parole au geste, il a remis, symboliquement, des moyens logistiques (véhicules de commandement, blindés, etc.), aux régions de gendarmerie du Kouilou, du Niari, de la Bouenza, et de Brazzaville.

Alain-Patrick MASSAMBA

Etude MAITRE ANGELIQUE DINAMONA KIDILOU

Notaire
B.P: 4171; Tél.: (242) 05 563-72-26; 06 672-54-17
E-mail: etude.me.dinamona@gmail.com
Etude sise 148 bis, rue PANDZOU, Immeuble foyer SOTELCO, 1^{er} étage
Marché Plateau Centre-ville

INSERTION LEGALE

CONSTITUTION SARL

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire, du deux mars deux mille quinze, enregistré dans la même ville, le quatre mars de la même année, sous le Folio 040/16, n°1929, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la Société dénommée:

SOCIETE AFRICA MARITIME, EN SIGLE SAM
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
CAPITAL: 5.000.000 FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL: DERRIERE LA TOUR
MAYOMBE, CENTRE-VILLE
ARRONDISSEMENT 1, E.P.LUMUMBA
POINTE-NOIRE- REPUBLIQUE DU CONGO

Ladite Société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous pays:

- Représentation des compagnies maritimes;
- Agent maritime et activités similaires ou connexes;
- Agent aérien et activités similaires ou connexes;
- Entreposage dans les ports maritimes dans les aéroports et activités similaires ou connexes;
- Investissement dans les opérations mariti-

mes et aériennes et activités similaires ou connexes;

- Transport domestique et International par voie routière et activités similaires ou connexes;
- Marine marchande;
- Agent de fret maritime;
- Agent de fret aérien;
- Manutention aéroportuaire-Travail aérien;
- Douane portuaire et aéroportuaire;
- Logistique.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à objets similaires ou connexes.

Ladite Société est administrée par Monsieur Idriss KHALIFE, en qualité de Gérant, et Monsieur Oussama EL BANNI, en qualité de co-gérant.

Elle est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le n° RCCM CG/PNR/15 B 213.

Pour avis,
Le Notaire,
Maître Angélique DINAMONA

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoit GANONGO,
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P: 1431; Tél.: 22 294.13.34/05 736.64.64
République du Congo

INSERTION LEGALE

**«CONGO BUNKERING»
EN SIGLE «GIE C.B»**

Groupement d'Intérêt Economique
Siège social: Quartier Mbota Raffinerie (CORAF), Boîte postale: 755
RCCM: CG/PNR/15 C 5
Pointe-Noire, République du Congo

Suivant acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 1er avril 2015, enregistré à Pointe-Noire, le 9 avril 2015, folio 66/1, n° 37, il a été créé:

FORME: Groupement d'Intérêt Economique (GIE);

OBJET:
La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:
- Développer l'activité de bunkering dans le Port Autonome de Pointe-Noire, dans les eaux territoriales congolaises et, plus généralement, dans le Golfe de Guinée;
- Mettre en place un échange de savoir-faire entre le personnel de la CORAF et celui de PHILIA;
- Développer et favoriser les activités de négoce de tous produits pétroliers, chimique et autres services liés au bunkering;

Et, généralement, le GIE pourra exercer ou développer des activités connexes se rapportant aux activités principales ci-dessus;

DENOMINATION: «CONGO BUNKERING», en sigle «GIE C.B»;

SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, Quartier Mbota Raffinerie (CORAF), Boîte postale 755, République du Congo;

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M;

PRESIDENCE: Monsieur ELE Séraphin est nommé en qualité de Président du Groupement d'Intérêt Economique, pour une durée de Trois (3) ans;

RCCM: CG/PNR/15 C 5;

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 14 avril 2015, sous le n° 15 DA 501 .

Fait à Pointe-Noire, le 16 avril 2015.

Pour avis,
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoit GANONGO,
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P: 1431; Tél.: 22 294.13.34/01 018.12.55/05 736.64.64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«EURO-TECH»

Société à Responsabilité Limitée de droit Français
Au capital social de 7 500 EUROS
Siège social: Clairière de l'Anjoly, Bâtiment E
96, Boulevard de l'Europe 13127, Vitrolles
RCS Salon B 449 500 297

CREATION D'UNE SUCCURSALE

Aux termes d'un Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés de la société «EURO-TECH», en date du 8 février 2015, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 27 mars 2015, enregistré à Pointe-Noire, folio 035/6, n° 174; il a été décidé de la création d'une succursale de la société «EURO-TECH» en République du Congo, ayant pour:

Dénomination: «EURO-TECH»;
• La recherche, le conseil, la supervision de tous marchés publics ou privés;
• L'étude, la conception, la réalisation, tant sur le plan technique que commercial, de tous projets;
• La prestation de services concernant ces mêmes marchés.

Et, généralement, la succursale pourra exercer ou développer des activités connexes se rapportant à l'activité principale ci-dessus;

Siège de la succursale: Le siège de la succursale est établi à Pointe-Noire, 1, Angle Avenues Commandant FODE &

Benoît GANONGO, vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA, 4^{ème} étage, République du Congo;

Durée: Deux (2) années consécutives, à compter de son immatriculation au RCCM;

Représentant légal: Monsieur Michel Aimé FLOCH est nommé en qualité de Représentant légal de la succursale en République du Congo;

RCCM: CG/PNR/15 B 195;

Formalité légale: Dépôt au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire.

Fait à Pointe-Noire, le 20 avril 2015.

Pour mention et avis,

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoit GANONGO, Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville/B.P: 1431; Tél.: 22 294.13.34/05 736.64.64/République du Congo

INSERTION LEGALE

**«SOCIETE D'EXPLOITATION AGRICOLE ET D'ELEVAGE SINO CONGOLAISE»,
EN SIGLE «SEASICO» SARLU**

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)/Siège social: Camp SOREMI, Boîte postale: 313/RCCM: CG/MGO/ 15 B 001/Mfouati - République du Congo

Il résulte d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 30 mars 2015, enregistré à Nkayi, le 7 avril 2015, sous le folio 065/2 n° 19, la création d'une Société ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

OBJET: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger: - Production: Légumes, Fruits et Œufs; - Elevage: Volaille, Cochons et Poissons; - Et autres activités agricoles;

Et, généralement, la société pourra exercer ou développer des activités connexes se rapportant à l'activité principale ci-dessus;

DENOMINATION: «SOCIETE D'EXPLOITATION AGRICOLE ET D'ELEVAGE SINO CONGOLAISE», en sigle «SEASICO»

SARLU;
SIEGE SOCIAL: Mfouati, dans le Département de la Bouenza, Camp SOREMI, Boîte postale: 313, République du Congo;

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M;

GERANCE: Monsieur Jing GUO est nommé gérant de la société, pour une durée indéterminée;

RCCM: CG/MGO/15 B 001;

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Madingou, le 8 avril 2015.

Fait à Pointe-Noire, le 27 avril 2015.

Pour avis,
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoit GANONGO,
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P: 1431; Tél.: 22 294.13.34/01 018.12.55/05 736.64.64/République du Congo

**ANNONCE LEGALE
«BORETS SERVICES LIMITED»**

Société à Responsabilité Limitée
Siège social: Geneva Place, Waterfront Drive, P.O. Box 3469, Roa Town Tortola, Iles Vierges-Britanniques
Siège de la succursale: 323, Avenue Jacques OPANGAULT, zone industrielle de la foire, arrondissement n° 2 Mvouvou/RCCM: CG/PNR/12 B 100/POINTE-NOIRE/REPUBLIQUE DU CONGO

TRANSFERT DU SIEGE DE LA SUCCURSALE

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associé unique de la société «BORETS SERVICES LIMITED», en date du 27 novembre 2014, reçu en dépôt par le notaire soussigné, le 9 avril 2015, enregistré à Pointe-Noire, folio 063/3, n° 2912, l'associé unique de ladite société a procédé au transfert du siège de la succursale du Congo du n° 323, Avenue Jacques OPANGAULT, zone industrielle de la foire, arrondissement n° 2 Mvouvou, au n° 63 Avenue Général Alfred Raoul, quartier Warf, zone côtière, Boîte pos-

tale 1122, Pointe-Noire, République du Congo.
DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 10 avril 2015.

Fait à Pointe-Noire, le 13 avril 2015

Pour avis

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoit GANONGO,
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P: 1431; Tél.: 22 294.13.34/01 018.12.55/05 736.64.64/République du Congo

ANNONCE LEGALE

**«TRANSPORTATION & LOGISTIC CONSULTING»
En sigle «TLC CONGO SA»**

Société Anonyme avec Administrateur Général
Au capital social de F.CFA: Dix Millions (10 000 000)
Siège social: Avenue Tchilounga, centre-ville, B.P: 1785/RCCM: CG/PNR/07 B 295
POINTE-NOIRE/REPUBLIQUE DU CONGO

**NOMINATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR GENERAL ADJOINT
TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL**

Aux termes des Procès-verbaux des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire des associés de la société «TLC CONGO SA», en date du 26 novembre 2014, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 2 février 2015, enregistré à Pointe-Noire, folio 021/32; n° 932, les associés de ladite société ont, entre autres résolutions:

- Nommé Monsieur Olivier Marie DURAND, en qualité de nouvel Administrateur Général Adjoint de la société, en remplacement de Monsieur Cyril BOURGUIGNON;
- Transféré le siège social au 28, rue Sikou Doumé, Boîte

postale: 1785, Pointe-Noire, République du Congo. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.
FORMALITE LEGALE: Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 4 février 2015, sous le n° 15 DA 172.

Fait à Pointe-Noire, le 20 avril 2015

Pour mention et avis,

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoit GANONGO,
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P: 1431; Tél.: 22 294.13.34/05 736.64.64/République du Congo

INSERTION LEGALE

«CABINET HAYS ASSURANCES» SARL

Société à Responsabilité Limitée
Capital social de Francs CFA: Dix Millions (10 000 000)
Siège social: 43, rue De Djeba, Camp 31 Juillet, Centre-Ville, RCCM: CG/PNR/15 B 310
Pointe-Noire - République du Congo

Il résulte d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 31 mars 2015, enregistré à Pointe-Noire, le 8 avril 2015, folio 061/25, n° 2894, la création d'une Société ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société à Responsabilité Limitée (SARL);

OBJET: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger: - Vente des produits d'assurance; - Gestion de risques; - Conseils.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes;

DENOMINATION: «CABINET HAYS ASSURANCES» SARL;

SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, 43 rue De Djeba, Camp 31 Juillet, Centre-Ville, République du Congo;
DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M;

GERANCE: Monsieur Bricht Beyoud Brinel KOUFOUTA est nommé gérant de la société, pour une durée indéterminée;

RCCM: CG/PNR/15 B 310;

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 14 avril 2015, sous le n° 15 DA 500.

Fait à Pointe-Noire, le 16 avril 2015.

Pour avis,
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire

Quel homme ou groupe d'hommes incarnera la conscience supérieure au Congo-Brazzaville?

Un politique italien du 18^{ème} siècle disait: «*Les Nations vivent des qualités et des vertus de leurs hommes politiques; elles meurent de leurs défauts, de leurs fautes et de leurs crimes.*». L'Europe a connu les pires moments de son histoire forgée par une catégorie de ses dirigeants, notamment Hitler en Allemagne, Franco en Espagne, Mussolini en Italie. En Amérique Latine, Pinochet en Argentine. L'Afrique est le continent qui, au 20^{ème} siècle, a enregistré plus de morts pour des raisons politiques.

Le projet des pères des indépendances était de faire de l'Afrique une puissance libre, unie et démocratique. Ce projet politique avait trouvé des concepteurs dans les élites naissantes confirmées, avec Cheikh Anta Diop, Aimé Césaire, Frantz Fanon. Dans notre pays, le Congo, cette pensée trouvera sa résonance auprès de nos intellectuels et de nos personnalités politiques de l'époque des indépendances. Tous ont voulu, malgré leurs différences, d'un Congo uni. Aucune puissance ethnocentrique n'était au-dessus des autres. Toutes étaient rassemblées autour d'un même idéal. Cette génération a mis en pratique la fraternité, qui est l'un des maillons de la sagesse bantoue, celle-ci incarnée par les vertus bien connues de nous tous, que sont le «*kimuntu*» et le «*bomoto*». Cette génération a promu l'intellectualité humaniste des grands groupes kongo, téké et ngala.

La qualité de acteurs politiques

Puis se fit jour le malaise collectif, celui-ci structuré par l'utopie ambiante de l'idéologie marxiste-léniniste mal pensée par les idéologues du parti unique, le P.c.t. Depuis, la crise perdure, malgré la parenthèse de la Conférence nationale souveraine qui a tenté de réajuster la situation, mais en vain. Un cycle prend fin: celui de l'injustice, de la barbarie, de l'obscurité qui a fait régresser et déclassé le Congo-Brazzaville. Seule, une conscience forgée par les épreuves et les souffrances subies par les populations et transcendées par celles-ci est capable de nous projeter dans la modernité. C'est pourquoi on est en droit de se dire que le problème qui nous ait posé reste et restera celui de la qualité de nos hommes politiques. D'où la nécessité, doré et déjà, de porter notre attention sur les vertus morales et les qualités que doivent incarner nos hommes et femmes politiques, pour que le Congo, notre pays, ne tombe plus sous le coup de la profanation et qu'il retrouve sa place d'avant, de porteur d'humanité dans le concert des Nations. Pour nous conduire dans cet exercice de quête d'hommes et de femmes de valeurs, nous nous inspirerons de la pensée d'Aristote.

Aristote nous indique trois conditions de possibilité qui conviennent, pour éclairer les délibérations des citoyens libres, en vue de choisir les hommes et les femmes qui doivent conduire leurs destinées. Il en souligne trois: la pratique des vertus morales qui élèvent l'homme; la recherche de l'excellence qui conduit l'intelligence humaine à la connaissance; la justice au sens le plus achevé qui conduit les hommes et les femmes au respect de la norme, afin d'éviter les déviations. C'est pourquoi, un grand dirigeant français disait, il y a de cela plus de dix ans, que «*les problèmes du monde et des sociétés sont devenus très complexes et qu'il faut des grands esprits, pour ne pas dire des grands hommes, pour y*

apporter des réponses et des solutions adéquates.».

D'où la recherche permanente de l'élévation. Cette élévation proviendra des hommes et des femmes congolais qui mettront au centre de leurs ambitions politiques les vertus morales qui sont, comme le dit Grégoire de Nysse, «*les rayons qui émanent du soleil de la justice pour nous illuminer; sous leur influence, nous venons écarter de nous les œuvres des ténébreux et, comme en plein jour, à nous conduire avec dignité.*». Grégoire de Nysse poursuit: «*Ayant renoncé aux silences de la honte et accomplissant toute chose dans la lumière, nous devenons, nous-même, lumière, capable de resplendir devant les autres.*».

L'aspirant aux hautes fonctions de l'Etat doit incarner au moins des vertus de cette hauteur dont parle Aristote. Il doit être intègre. Car, l'intégrité est le garant d'une bonne conscience et apporte la sérénité. Il faut qu'il soit courageux, car le courage construit au quotidien et rend fort dans l'adversité. Il faut qu'il soit tempéré, car la tempérance évite de tomber dans les excès et procure l'apaisement; il faut qu'il soit humble, car l'humilité grandit celui qui en fait preuve et lui vaut le respect des autres; il faut qu'il soit non violent, car la non-violence génère l'harmonie intérieure et répand la paix entre les êtres; il faut qu'il soit détaché, car le détachement est un gage de liberté et cultive la richesse intérieure.

L'aspirant pourvu de telles vertus pourra espérer, comme nous le conseille le philosophe Karl Von Eckartshausen: «*Avancer vers la perfection; voilà le vrai bien. Et le vrai bien,*

(Suite de la page 6)

frein à la poursuite de la scolarité obligatoire pour de nombreux élèves, est un aspect majeur de changement (réforme) de notre école. Retenons que l'allongement (poursuite) des études est aussi une façon de maintenir, dans un statut «*étudiant*», des jeunes qui iraient autrement grossir les rangs des chômeurs et même des enfants de la rue. Et puis, avec la fraude qui s'observe souvent à nos examens, ce concours offre-t-il encore une garantie de qualité et d'équité pour le recrutement en 6^{ème}? Certains admis se montrent par la suite incapables de suivre avec fruit les enseignements dispensés en 6^{ème}. Bref, ce changement implique évidemment la mise en place d'une nouvelle loi scolaire. Je l'ai déjà suggéré dans un précédent article. Grâce à cette nouvelle loi, l'accès à l'enseignement secondaire ne se fera plus sur concours et l'enseignement primaire ne sera plus sanctionné par le Cepe. A défaut du B.e.p.c, on créerait un examen -brevet des études fondamentales- à la fin de la scolarité obligatoire. Pour l'histoire, je signale que c'est un arrêté du 1^{er} septembre 1933 qui avait institué l'examen d'entrée en 6^{ème} en France, pour faire face au phénomène de *baby-boom* au lendemain de la Première Guerre mondiale: les collégiés ne répondaient plus à l'expansion de la démographie scolaire. Depuis quelques années, il a été supprimé -comme le Cepe- et c'est le travail annuel du Cm2 qui permet de passer en 6^{ème} de collège.

Simon NANITELAMIO
ICEG Honoraire

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner



Par Marcel Abigna.

c'est le but de notre destinée. Etre vertueux, c'est aspirer à une ressemblance avec la divinité; c'est se rapprocher de la vocation de l'homme; c'est avancer vers l'unité de la créature et du Créateur.». Sachons que la plupart des grands hommes d'Etat qui ont marqué l'histoire du monde ne l'ont fait qu'en portant en eux quelques vertus.

La deuxième exigence que les illustres sages de l'antiquité et des philosophes des lumières recommandent aux hommes et aux femmes qui ont le souci du bien de la multitude, c'est celle de l'excellence; car on ne peut pas atteindre l'excellence sans la connaissance, le savoir et la culture. Embrasser les affaires de la cité suppose un minimum de culture; les aventuriers politiques, il y en a une multitude au Congo. Il suffit de regarder le nombre des partis et des associations à caractère politique.

Nous invitons nos éventuels porteurs de la conscience supérieure, de s'affirmer aussi dans la culture générale, car comme le souligne notre illustre philosophe, Nicolas Roerich, «*la culture est la vénération de la lumière; la culture est l'amour de l'humanité; la culture est l'unité de la vie et de la beauté; la culture est la synthèse des réalisations qui élèvent et inspirent... Par la culture et*

l'étude, les hommes peuvent devenir des réels coopérateurs de l'évolution, et c'est de la lumière que peut émerger la vraie connaissance.». Nicolas poursuit en insistant que «*la connaissance véritable est basée sur la tolérance réelle; de cette tolérance réelle vient la compréhension absolue; de la compréhension absolue vient l'enthousiasme pour la paix, qui éclaire et purifie.*».

Un sage s'interroge: «*Qu'est ce qui donne du prix à ta vie, si non le soin que tu prends à te rendre meilleur et à répandre le bien autour de toi?*». Voilà le conseil d'un sage qui oblige celui qui veut sacrifier sa personne au service de l'intérêt général. Barack Obama nous l'a démontré lors de son discours aux obsèques de Nelson Mandela, en prenant les exemples sur lui-même et sur Nelson Mandela: belle leçon d'éthique. Or, de plus en plus au Congo, les gens viennent en politique pour leurs intérêts personnels et non pour l'intérêt de la multitude.

Nous disons donc que les hommes et les femmes de demain doivent ressembler à des êtres qui oublieront leur propre personne et sacrifieront leur vie au profit de celle des autres. Alors, ils pourront, avec le philosophe Gérard Encausse, dire: «*Ce n'est qu'en agissant au profit des autres que nous agissons en mode d'évolution et d'éclaircissement; tandis qu'en agissant à notre seul profit, nous agissons en mode d'involution, d'obscurcissement.*».

Promouvoir la justice

Ceux qui doivent œuvrer pour le retour et l'actualité des lumières dans notre pays ne peuvent que s'atteler à promouvoir la justice, car la justice est la vertu publique de ceux qu'on appelle les justes; ceux qui sont garant d'une éthique civique; car un homme politique au sens noble du terme est celui qui est respectueux des normes. Un homme politique n'est pas celui seulement qui énonce les principes, mais c'est aussi celui qui fait que ces principes s'appliquent et s'imposent à lui.

Les lumières congolaises, soucieuses de répandre l'éveil de la raison philosophique et critique, éviteront de réitérer cette maladie très prononcée en milieu des politiques congolais, toutes générations confondues. C'est celle l'égoïsme qui, d'ailleurs, constitue une faiblesse, comme nous le fait constater l'écrivain Marie Corelli, au 18^{ème} siècle. «*Le plus grand ennemi de l'homme n'est autre que son propre égo, car celui-ci, tant qu'il n'est pas maîtrisé, le rend sourd et aveugle au bien. Mais Dieu a donné à l'homme une précieuse amie, son âme elle-même, qui n'a de cesse que se faire entendre à lui et de le guider.*».

Nous invitons, donc, tous nos frères et toutes nos sœurs du Congo, à méditer cette pensée de Louis-Claude de Saint-Martin qui a dit: «*Pour notre avancement personnel dans la vertu et la vérité, il suffit d'une*

seule qualité, qui est l'amour; pour y faire avancer nos semblables, il en faut deux: l'amour et l'intelligence; pour accomplir une grande œuvre de l'homme, il en faut trois: l'amour, l'intelligence et l'action. Mais l'amour est toujours la base et le foyer principal.».

Les porteurs de la conscience supérieure pourront-elles aider notre pays à sortir de sa relégation et de son déclassement politiques, afin que renaissent les lumières du peuple congolais et l'esprit trans-partisan? Notre pays désire, aujourd'hui, des hommes et des femmes qui incarnent les hautes vertus morales, philosophiques et spirituelles qui nous arracheraient de l'obscurité fondamentale et qui nous ouvriraient, par leurs lumières éveillées et généreuses, le vaste chantier de l'intérêt général, du bien commun et du consensus républicain.

Cet article est aussi un rappel aux legs de sagesse de nos illustres grandes figures de la pensée congolaise et africaine que furent Félix Tchikaya, Alphonse Massamba-Débat, Jacques Opangault, Simon-Pierre Kikhouna-Ngot, Kwame Nkrumah, Patrice Lumumba, Barthélemy Boganda, Modibo Kéita, Sylvanus Olympio, Lamine Gueye, Félix Moumié, Umb Nyombé.

Nous terminerons avec cette recommandation de Platon: «*Si la république est vertueuse, elle jouira d'une paix inaltérable; si elle est corrompue par les vices et l'immoralité, elle aura la guerre civile et la guerre étrangère.*». Fasse le ciel que ces paroles du philosophe grec ne soient pas une prophétie.

Marcel ABIGNA
(France)

IN MEMORIAM

Docteur Aimé Alphonse BOUEKASSA
(13 mai 2013 - 13 mai 2015)

Voici deux ans que le Seigneur, notre Dieu, rappelait à Lui notre père et époux, le Docteur Aimé Alphonse BOUEKASSA.

A l'occasion de ce triste anniversaire, nous prions que tous ceux qui l'ont connu et surtout, ses amis Rotariens qui ont beaucoup fait pour ses obsèques, d'avoir une pensée pieuse pour lui.

A jamais, tu demeures dans nos cœurs.

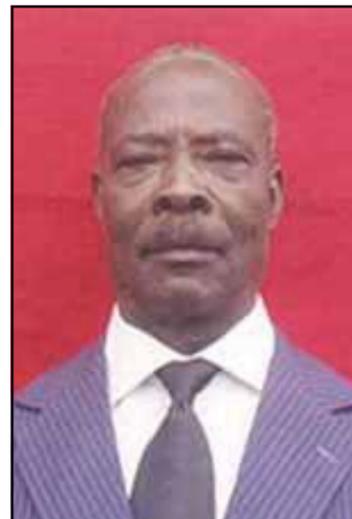
La veuve et tous les enfants.



REMERCIEMENTS

La famille EBONGA remercie tous ceux qui l'ont assistée, de près ou de loin, en particulier la grande famille de Bokouélé, les amis et connaissances, lors du décès de M. EBONGA OBEMBO Nestor, décédé le 20 avril 2015, et inhumé le 30 avril 2015 au cimetière privé Bouka.

Qu'ils trouvent, ici, l'expression de sa grande reconnaissance.



Maître Noël MOUNTOU
Notaire
Elisant domicile en l'Etude de Maître Anicet BALHOU, Notaire, sise à l'Immeuble C.N.S.S,
3ème étage, porte 303
19, Avenue Charles DE GAULLE,
Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO
B.P: 4171, Tél.: (242) 06.660.81.10
E-mail: noelmountounotaire1@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du seize mai deux mil treize, enregistré le vingt-sept mai de la même année, Folio 091/18, N° 4478, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée: «ATPLUS», dont le siège est établi à Pointe-Noire, quartier Tchimbamba.

La société a pour objet:

- * Prestations de services: Marketing et commerciales;
- * Formation;
- * Encadrement;
- * Assistance logistique;
- * Mise à disposition de force de vente et équipe d'animation;
- * Accueil et voyage.

Et, plus généralement, toutes les activités directes ou indirectes, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Monsieur André MABOUDI est nommé gérant, pour une durée illimitée.

Elle est inscrite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le N°RCCM CG/PNR/13 B 1026.

Pour avis,
Maître Noël MOUNTOU,
Le Notaire



ASSOCIATION POUR L'APPUI AUX INITIATIVES DE SANTE COMMUNAUTAIRE
ASSOCIATION POUR LE MARKETING SOCIAL AU CONGO (AAISC/AMSCO)
Siège Social: 172, rue SOWETO, quartier Télévision, Makélékélé, Brazzaville
Tél.: (242) 06 663 42 04/06 958 93 85 - Email: aaisc@yahoo.fr; B.P.: 1350

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

Dans le cadre de l'exécution du Projet de Prévention du VIH/SIDA en Afrique Centrale, une association de lutte contre le VIH/SIDA-IST procède au recrutement de:

Titre du poste: Responsable Administratif, Achats et Logistique
Lieu d'affectation: Brazzaville (Direction Exécutive)
Durée du contrat à durée déterminée: 1 an renouvelable, après deux (02) mois d'essai.

1- Missions:

Sous la supervision du Chargé de l'Unité de Gestion Comptable et Administrative, le Responsable agent administratif, achats et logistique aura pour missions de/d':

- Assurer la gestion du personnel;
- Assurer la gestion des équipements, des immeubles et du parc roulant;
- Assurer la gestion des acquisitions (marchés);
- Assurer le suivi des approvisionnements des stocks des produits et consommables;
- Rédiger les rapports périodiques à l'adresse du Chargé de l'Unité Gestion Comptable et Administratif.

2- Qualification et expérience acquise:

- Avoir un diplôme de Licence/Master en Comptabilité, Gestion, Logistique ou tout autre diplôme en relation avec les achats et la logistique;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 03 ans dans les domaines suivants: gestion du personnel, passation de marché et en gestion logistique, dans les ONG ou programmes similaires ou dans les entreprises commerciales;
- Avoir la maîtrise de l'outil informatique (Excel, Word, Access, PowerPoint...).

3- Conditions:

- Etre ressortissant d'un état membre de la CEMAC;
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement congolais de travail et du territoire;
- Avoir une bonne connaissance des pays de la CEMAC;
- Avoir un intérêt démontré dans les questions de santé dans les pays en développement, en général,

et dans les pays d'Afrique au Sud du Sahara, en particulier;

- Etre dynamique;
- Etre capable de travailler en équipe et en milieu multiculturel;
- Etre d'une bonne moralité;
- Etre capable de travailler sous pression (voire les Week-ends);
- Etre capable d'effectuer des déplacements dans les départements;
- Etre disponible de tout engagement contractuel.

4- Composition du dossier:

Le dossier, sous pli fermé (portant la mention «Poste de Responsable Administratif, Achats et Logistiques»), doit, obligatoirement, comporter les éléments suivants:

- Une demande manuscrite adressée au Directeur Exécutif de l'AAISC;
- Un curriculum vitae;
- Une lettre de motivation;
- Un extrait d'acte de naissance;
- Une copie de la pièce d'identité (CNI ou Passeport);
- Une copie du/des diplôme (s);
- Des certificats et attestations de travail justifiant les nombre d'années d'expériences.

5- Procédures de recrutement:

- Présélection sur dossier;
- Test écrit;
- Entretien oral devant un jury.

6- Lieu de dépôt des dossiers:

Les dossiers de candidatures, sous pli fermé, seront déposés au Secrétariat de Direction de l'AAISC/AMSCO, sis 172, Rue Soweto, quartier Télévision, Makélékélé-Brazzaville. Pour tout complément d'informations, contactez le numéro 06 607 00 00.

7- Date limite de dépôt des dossiers est fixée, au plus tard, le 18 mai 2015, à 14h00.

Le Directeur Exécutif,
Maurice NDEFI

MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT
Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville Brazzaville.
Tél.: (00242)06.668.58.14/05.775.69.43/04.418.20.81; B.P: 15.244
E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com/guinotgiscard@yahoo.fr
République du Congo

ANNONCE LEGALE

«Keson-Group»

S.A.S

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
Au Capital de 1.000.000 de FRANCS CFA
Siège Social: 30, Avenue Nelson Mandela, centre-ville
Brazzaville
RCCM: CG/BZV/15 B 5833
REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire, en la résidence de Brazzaville, le vingt-trois février 2015, et enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 10 avril 2015, sous Folio 64/13, numéro 0837, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: "Keson-Group";
Forme Sociale: Société par Actions Simplifiées, régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit Des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique;
Capital Social: Un Million (1.000.000) FRANCS CFA, divisés en cent (100) actions de DIX MILLE (10.000) chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par les actionnaires associés;
Siège social: 30, Avenue Nelson Mandela, centre-ville, Brazzaville, République du Congo;

Associés: Monsieur NKOUKA ZOLA Auguste Claver; Monsieur IBARA OKANDA Jiles Hervé Mach.
Objet social: La société a pour objet, en République du Congo:
* La collecte, l'élimination et la valorisation des déchets biomédicaux et assimilés; * La fourniture du matériel et des consommables pour la collecte des déchets hospitaliers dans les services; * La fourniture des GRV (Grand Récipients Vrac); * L'audit, la formation continue et la sensibilisation des professionnels de santé; * La participation au plan de communication à la sensibilisation des patients et de leur

famille aux risques induits par les déchets présents dans un hôpital; * Le traitement des déchets de type pharmacologique; * L'organisation des séminaires en traitement des déchets au Congo.

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) année, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le vingt-trois février 2015 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 10 avril 2015, sous folio 64/14 numéro 0838, il a été constaté que toutes les actions souscrites ont, intégralement, été libérées par les actionnaires;
Président: Monsieur NKOUKA ZOLA Auguste Claver, de nationalité congolaise;
Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 24 avril 2015, sous le numéro 15 DA 411;

Immatriculation au RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 24 avril 2015, sous le numéro CG/BZV/15 B 5833.

Pour avis,
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT,
Notaire

Séminaire de formation en Logistique pour P/Noire et B/Ville

Contenu du séminaire:

- Les approvisionnements • La gestion des stocks • Le transport
- L'assurance • Les incoterms

Durée: 2 semaines

Début: P/Noire: 30 Avril 2015
B/Ville: 07 Juin 2015

Heures: 17h-20h

Coût: 50 000 Frs + 1 marker non permanent

Sanction: Certificat de formation

B/Ville: Immeuble en face du hall des légumes Agri-Congo marché total, derrière la fac de droit (à l'étage).

P/Noire - Lieu: Salle des conférences de la paroisse Christ Roi de Loandjili
- Contact: Immeuble Bat à 3 niveaux, situé après le pont Fouks CNSS-MBOTA, à 100m de la station Total, en allant vers Mbota, là où se trouve le VIP "le kremlin"
Contact: 05 556 90 64 / 06 937 60 54

Séminaire de formation sur la passation des marchés publics pour B/Ville et pour P/Noire

- Techniques d'élaboration des dossiers de soumission aux appels d'offres
- Procédures de l'ARMP (code des marchés publics)

Durée: 6 jours

Début: B/Ville: 16 Mai 2015
P/Noire: 19 juin 2015

Heures: 17h30-20h

Coût: 60 000Frs + 1 marker non permanent

Sanction: Certificat de formation

Contacts: 06 937 60 54 / 05 556 90 64

MAG.SYS:

Immeuble en face du hall des légumes Agricongo marché total, derrière la fac de droit (à l'étage).

Lancement, à l'échelle nationale, de la 10^{ème} édition du Fespam

Les autorités royales de Mbé exigent que la fête se passe dans leur localité

Dans notre édition n° 3490, du vendredi 30 avril 2015, nous annonçons que les festivités marquant le lancement, sur le plan national, de la dixième édition du Fespam (Festival panafricain de musique), initialement prévues à Mbé (dans le département du Pool), devraient, plutôt, se tenir au village Inoni Plateau (dans le même département), à environ 200 kilomètres de Brazzaville et quelque 40 kilomètres de Mbé. Ceci, pour cause d'inaccessibilité de la première localité citée, pendant la saison des pluies. C'était sans compter sur les autorités royales de cette localité, qui abrite le Domaine royal de Mbé (un site touristique pittoresque que le Ministère de la culture et des arts s'emploie à inscrire sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco). Celles-ci, en effet, ne voulant pour rien au monde rater ce grand moment de réjouissance populaire, ont exigé que la fête se passe dans leur village. Une décision à laquelle ont été obligés de se plier les organisateurs du Fespam.

Ainsi, le lancement officiel de l'édition 2015 du Festival panafricain de musique, à l'échelle nationale, aura lieu, le samedi 9 mai prochain, à Mbé. La cérémonie sera agrémentée, uniquement, par des groupes de musique traditionnelle. Une exigence, semble-t-il, des autorités royales de Mbé. Et ce sera une grande première pour cette grande messe bisannuelle. La fête de Mbé sera, donc, agrémentée par les groupes Mant-

siémé et Obéïtan Ngoulayo (de Brazzaville), Nzali Alima et Ontsiérako (de Ngabé), auxquels s'adjoindront, bien entendu, des groupes de la localité à l'honneur, que sont: Ndombolo, Owaya et Bouka. Vous l'aurez compris, exit de la fête de Mbé les Doudou Copa, Kevin Mbouadembenga et autres artistes qui étaient, pourtant, annoncés! Ce sera pour la première fois qu'on vive pareille chose, dans l'histoire du Fespam!



La fête de Mbé ne se fera qu'avec les ensembles de musique traditionnelle.

Par ailleurs, il était prévu que le ministre de la culture et des arts, également président du Comité de direction du Fespam, Jean-Claude Gakosso, conduise une délégation, le 7 mai prochain, à Mbé, pour rencontrer les autorités de cette localité, afin que celles-ci s'impliquent dans la réussite du rendez-vous d'Inoni Plateau. Cette visite a été, purement et simplement, annulée.

Le modus vivendi étant trouvé entre les organisateurs du Fespam et les autorités royales de Mbé, il ne nous reste plus qu'à attendre, fiévreusement, cette fête bien particulière qui, selon le programme, débutera à 12 heures. Pour, certainement, prendre fin avant la tombée de la nuit!

Véran Carrhol YANGA

Première édition du Festival du cinéma des deux rives

Des films et cinéastes congolais récompensés

En clôture, samedi 25 avril 2015, de la première édition du festival du cinéma des deux rives, tenue du 20 au 25 du mois précité, à Brazzaville, des prix ont été décernés aux cinéastes et meilleurs films congolais. Sur les cinq courts et longs métrages en compétition, pendant ce festival.

La rencontre cinématographique qui a été une réussite, d'après Ebeha Beyeth Gueck, a été close par des distinctions. La première de toutes, honore Flaverick Beautrésor Kouta, membre du Club des cinéastes congolais, scénariste et auteur du film «Flash-Back», qui a reçu le prix du meilleur court métrage. Attribué par la Mairie centrale, ce «trophée» s'accompagne d'une enveloppe au montant non révélé. «Merci au festival. Merci à tous les acteurs qui ont contribué à la réalisation de ce film. Je vais continuer de travailler dur, dans la réalisation de mes prochains courts métrages», a assuré Flaverick Beautrésor Kouta, couvert d'émotion. Outre ce film, des cinéastes congolais ont été adulés. Danielle Mpemba et Yana Delho reçoivent, respectivement, les prix «Meilleure comédienne» et «Meilleure réalisatrice».

Jeune actrice, la Congolaise Danielle Mpemba est récompensée pour son parfait rôle «d'infirmière», dans «Flash-Back». Yana Delho, par contre, récolte les fruits de sa production: «Droit d'aimer». Une de ses œuvres cinématographiques, racontant les amours d'un jeune et une prostituée, à Pointe-Noire. C'est aussi, l'his-

toire d'un amour sans fin, entre Yana Delho et le cinéma, parce que, ayant fait des études de cinéma. Devant la presse, cette jeune pousse, tournée vers l'avenir, a remercié les organisateurs du festival. Des opérateurs culturels mettant au jour des productions, toujours pas connues du public. Aussi, a-t-elle annoncé la diffusion prochaine de l'émission «Talents cachées»,



Flaverick Beautrésor Kouta.

en chantier. De façon à promouvoir les jeunes talents dans les milieux de la culture et des arts. Directeur artistique du festival,



Ebeha Beyeth Gueck (à g.) aux côtés des jeunes cinéastes congolais.

«crucial» des finances. Il a autant remercié les partenaires qui l'ont soutenu dans l'aboutissement du projet. Des associés qu'il compte avoir à ses côtés, pour la prochaine édition du festival, qui deviendra, bientôt, une association.

Quoi que l'on dise, la première édition du Festival du cinéma des deux rives (qui n'a regroupé que les artistes de la rive droite du fleuve Congo), a permis de renouer le contact entre spectateurs, réalisateurs et producteurs. Diffusé à la fin du festival, le film «La source des femmes» a confirmé la communion entre ces différents acteurs du cinéma congolais.

Hordel BIAKORO-MALONGA

Théâtre

«La danse du nombril» instruit plus qu'elle ne fait rire

Si les spectateurs se sont bien régalés, les 24 et 25 avril 2015, à l'I.f.c (Institut français du Congo), à Brazzaville, ils ont, par ailleurs, été autant renseignés et enseignés sur les fléaux qui minent la société congolaise. La morale du rire. Cravatés et vêtus de costumes noirs, Patern Boghasin, Guy Stan Matingou et Fortuné Batéza, ainsi que Sorel Boulingui, tantôt homme en uniforme, tantôt petit «fou» avec sa petite culotte, ont enflammé la salle Savorgnan De Brazza de l'Institut français du Congo de Brazzaville. Parallèlement à la partie de rire qu'ils ont offerte au public, ces artistes de la scène ont mis l'accent sur des sujets dramatiques, dominant le quotidien des congolais, tels que la guerre qui sème la discorde entre les ethnies et surtout, la mauvaise gouvernance.

Source de désamour, les méfaits de la guerre (division, tueries, folie...), ont été passés en revue sur scène. Le spectacle a, aussi, fait place à la mauvaise gestion du pouvoir. «Nous sommes allez trop bas. Il y a un siècle, nous nous bâtions pour les indépendances. Nous cherchions l'indépendance de la dépendance... Le peuple pense avec le ventre. Le ventre, c'est notre âme», a rappelé Fortuné Batéza, sur scène. Le comédien congolais poursuit, en critiquant l'attitude et le comportement des tribus influencées par un leader politique: «Il suffit qu'un Sudiste passe au pouvoir, pour que tous les Sudistes deviennent des cons. Il suffit qu'un Nordiste passe au pouvoir, pour que tous les Nordistes fassent le con. Le peuple, c'est à lui-même de choisir son capitaine de bateau.»

Paradoxalement, au pouvoir depuis 50 ans, le président «Youmama» qui, pourtant, sur les planches, jure devant son éternel opposant, le colonel Bobi, «de ne pas toucher à un seul cheveu de la constitution», ne semble pas vouloir passer la main. Il brandit un argument absurde: «C'est Dieu qui décide», comme qui dirait: «Toute autorité vient de Dieu». Donc, «même si les diables votent pour toi, le dernier mot revient à Dieu».

La première et la deuxième partie du spectacle «La danse du nombril», présentées avec maestria par Fortuné Batéza, Guy Stan Matingou, Sorel Boulingui, aux côtés de son auteur et metteur en scène, Patern Boghasin, est une vraie leçon de sagesse. Plus même, un appel à l'unisson, en balayant tous vices qui freinent l'évolution de la société congolaise.

Hordel BIAKORO-MALONGA.

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique.

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE

Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication:
Joachim MBANZA

Secrétaire de rédaction
Véran Carrhol YANGA
Tel: (242) 06.668.24.72/01 116 63 33
Saisie & Montage (PAO):
Atelier La Semaine Africaine

Service Commercial:

Brazzaville: Tél. 06.889.98.99
05.528.03.94
Pointe-Noire: Tél. 05.557.78.71
06.655.80.03
05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

ERRATUM

Dans l'article intitulé: «Lancement, sur le plan national, de la 10^{ème} édition du Fespam: Le site d'Inoni Plateau a été préféré à celui de Mbé», publié en page 17 de l'édition n°3490 du vendredi 30 avril 2015, nous nous sommes gourés sur les attributions du ministre d'Etat Florent Tsiba. Il est ministre d'Etat, ministre du travail et de la sécurité sociale. Et non ministre d'Etat, ministre des travaux publics et de l'équipement, comme nous l'avons, malencontreusement, écrit. Toutes nos excuses à l'intéressé et aux lecteurs pour cette erreur

Premier congrès extraordinaire de l'U.f.d (Union des forces démocratiques)

Elu président du parti, Josué Rodrigue Nguonimba promet la cohésion et la fraternité

Convoqué par décision n°01/15/UFDP du 28/03/2015, le premier congrès Extraordinaire du Parti a tenu ses assises, du vendredi 24 au dimanche 26 avril 2015, à Sibiti, dans le verdoyant Département de la Lékoumou. C'est dans la moderne salle des banquets de la Direction départementale des Douanes, fruit de la Municipalisation accélérée, que les travaux se sont tenus. La cérémonie d'ouverture, riche en émotions, a connu les phases suivantes:

- le mot du présentateur, lequel a situé l'événement dans son contexte sociopolitique;
- la minute de silence observée en la mémoire de notre regretté Président fondateur, Son Excellence David Charles Ganao;
- l'entrée en salle de l'étendard du parti devant les militants recueillis;
- une animation culturelle bien enlevée au cours de laquelle un corps de ballet féminin a présenté, avec maestria, un spectacle musical traditionnel éblouissant.

Après cet intermède, le Président par intérim du parti, M. Martin Tsiba, a prononcé son mot d'ouverture. Il a souhaité la bienvenue à tous les congressistes venus des quatre coins du pays ainsi qu'à ceux de la diaspora, les exhortant, tous, à se mettre résolument au travail, à l'effet de donner au parti les outils utiles et nécessaires pour son émergence. Il sied de signaler que la cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence de certains délégués des Partis de la Majorité présidentielle, notamment le Parti Congolais du Travail, représenté par son Secrétaire Général Adjoint, Monsieur André Massamba.

Ensuite, le Secrétaire général du parti, Monsieur Sébastien Ebao, a procédé à la vérification des mandats qui a donné les résultats ci-après: 342 congressistes présents sur les 365 convoqués, soit 23 absents seulement. Le quorum ayant été largement atteint, les congressistes ont entériné l'ordre du jour proposé par le Secrétariat National, lequel s'est articulé ainsi qu'il suit:

- 1- Vérification de présences;
- 2- Examen et adoption du règlement intérieur des travaux;
- 3- Mise en place des instances du congrès; a- Présidium; b- Secrétariat; c- Police.
- 4- Examen et adoption du programme des travaux;
- 5- Examen et adoption du rapport moral;
- 6- Examen et adoption du projet de société;
- 7- Examen et adoption du projet des statuts;
- 8- Mise en place des nouvelles instances du parti; a- élection du Président du parti; b- élection des membres du Conseil national; c- élection de membres du Bureau politique; d- élection des Membres de la Commission nationale de contrôle financier; e- élection du Secrétaire général et du Secrétaire général adjoint; f- Election des Secrétaires nationaux.
- 9- Motions et recommandations;
- 10- Examen et adoption du communiqué final.

Du règlement intérieur des travaux et de la mise en place des instances du congrès

Le Règlement Intérieur des travaux a été examiné et adopté, après quelques amendements.



Le nouveau président élu (à g.), Josué-Rodrigue Nguonimba.



Une vue des congressistes.

C'est ainsi que, conformément aux dispositions dudit document, il a été mis en place les instances du congrès, à savoir: 1- Le présidium composé d'un triumvirat comprenant les premier, deuxième et troisième vice-présidents du parti, en l'occurrence messieurs Martin Tsiba, Josué Rodrigue Nguonimba et Ngami-Likibi; 2- Deux assesseurs: Messieurs Sébastien Ebao et Michel Gangou; 3- Le Secrétariat comprenant un chef de secrétariat, un rapporteur et trois membres. Il s'agit respectivement de: Samba Jean; Ondzouan Alphonse; Grégoire Bouity-Nzengui; Solange Mboumba; Mieté-Likibi. La police, dernière instance du congrès, a été composée de six membres: Yoyili Rodolphe; Mfoutou José; Moukengue Biavenue; Mpolo Cécile; Mme Mikolo Clémentine; Nguia Constant.

De l'examen et adoption du rapport moral

Les congressistes ont auditionné, avec une attention soutenue, la lecture du rapport moral, lequel a retracé le parcours mouvementé du parti, de sa création le 28 juillet 1991 à la tenue du présent congrès extraordinaire. Le document a été adopté sans amendement et par acclamations. Les travaux, suspendus à 17h30, ont repris le lendemain par l'examen et l'adoption du projet de société, des statuts puis par la mise en place des instances du parti.

De l'examen et de l'adoption du projet de société et des statuts

Ces documents ont fait l'objet de débats animés et constructifs, puis ont été adoptés après amendements.

De la mise en place des instances du parti

Conformément aux dispositions contenues dans les statuts fraîchement adoptés, il a été procédé à l'élection aux instances suivantes: Présidence; Conseil national; Commission nationale de contrôle financier; Vice-présidence; Secrétariat

général; Secrétariat national; Bureau politique.

Les élus à ces différentes instances sont:

- **Président:** Nguonimba Josué Rodrigue, élu à l'unanimité, par acclamations, debout, nourris et prolongés.

- **Une commission de contrôle financier** de 5 membres qui sont:

- **Président:** Pené Judicaël Romaric;
- **Vice-Président:** Moufoura Godefroy;
- **Secrétaire:** Akoli Hidever;
- **Membres:** Mboula René Jean Hilaire et Mbé Claudine;

- La Vice-Présidence du parti à laquelle a été élu M. Ngami-Likibi Jean-Marc;

- Le Secrétariat National composé de la manière suivante:

- **Secrétaire Général:** Ebao Sébastien;
- **Secrétaire Général Adjoint:** Samba Jean;
- **Secrétaire à l'organisation:** Enahemo Alphonse;
- **Secrétaire à la communication, porte-parole du parti:** Ngouloubi Albert;
- **Secrétaire aux relations extérieures:** Gangou Michel;
- **Secrétaire chargé de la ville de Brazzaville:** Ampiri Michel;
- **Secrétaire aux finances:** Gandzo Nicolas;
- **Secrétaire à l'éducation et à la formation politique:** Dzoum-Bouandzobo;
- **Secrétaire à la jeunesse, culture et arts:** Koubemba Marcel;
- **Secrétaire à la santé et à l'action humanitaire:** Guekele Adrienne;
- **Secrétaire à l'administration:** Niama Célestin;
- **Secrétaire aux ressources humaines:** Bouna Elisa;
- **Secrétaire aux stratégies et perspectives:** Mboungou Médard;
- **Secrétaire aux affaires juridiques et droits humains:** Omouali Jospin;
- **Secrétaire chargée des questions du genre et de la condi-**

tion féminine: Omboud Sidonie;

- **Secrétaire chargée des institutions républicaines:** Ngoulako Mathilde;

- **Secrétaire de la politique sociale du parti:** Mboma Jean-Marie.

- **Un Bureau Politique de 37 membres.**

Sitôt élu, le Président entrant a annoncé l'élévation de son prédécesseur, M. Martin Tsiba à la

dignité de Président d'Honneur de l'Union des Forces Démocratiques.

Les travaux ont été suspendus pour reprendre le dimanche 26 avril 2015 avec la lecture et l'adoption des motions, recommandations et résolutions.

Enfin, les lampions se sont éteints sur le premier congrès extraordinaire de l'Union des Forces Démocratiques par le discours de circonstance du Président élu, Monsieur Josué

Rodrigue Nguonimba qui a pris le ferme engagement de sortir l'UFD des sentiers ténébreux de la routine, pour l'emmenner vers les rivages lumineux de la modernité.

Commencés le vendredi 24 avril 2015, les travaux du premier congrès extraordinaire de l'Union des Forces Démocratiques ont pris fin le dimanche 26 avril 2015, dans l'allégresse générale.

Dans sa recommandation sur le partenariat PCT-UFDP, le congrès a recommandé au Bureau politique de réexaminer, avant la tenue du dialogue national inclusif, cet accord, afin de dégager de nouvelles orientations.

Discours de clôture du Président Nguonimba

Distingués invités, Camarades congressistes,

Je ne pourrai commencer mon allocution sans une pensée particulière et une reconnaissance infinie à celles et ceux qui ont permis la bonne tenue de ces assises.

Merci et gloire soit rendue à notre Seigneur Dieu en qui je crois profondément.

Merci et reconnaissance éternelle à David Charles Ganao et à mes ancêtres de Nzo Obo. Merci et reconnaissance éternelle à mon père Nguonimba-Nczary qui je sais m'accompagnera dans cette difficile mais exaltante tâche.

Merci et reconnaissance au Président de la République son Excellence Denis Sassou Nguesso pour sa disponibilité et son accompagnement permanent.

Distingués invités, Camarades congressistes,

Les travaux de notre premier congrès extraordinaire, congrès que nous avons tous appelé de nos vœux, touchent à leur terme. Nous remercions chaleureusement les autorités politiques et administratives de la Lékoumou pour nous avoir permis de réussir ce grand rendez-vous de notre histoire. Nos remerciements vont aux sages, aux populations de la Lékoumou et particulièrement celles de Sibiti qui nous ont réservé un accueil chaleureux. La réussite du congrès extraordinaire de notre parti qui a permis la mise en place de nouvelles instances résulte également des contributions de nombreux donateurs. Nous leur adressons tous nos sincères remerciements pour leurs interventions multiformes.

Chers congressistes, Ce congrès de notre parti n'aurait pu se tenir sans votre implication. A titre personnel, et au nom de la nouvelle direction politique, je renouvelle à votre endroit notre gratitude pour avoir permis la mise en place des nouvelles instances et la désignation du nouveau président de notre parti. David Charles Ganao, notre Président-Fondateur disait: «Je ne doute pas, je n'ai jamais douté un seul instant de l'avenir de l'UFD...».

Chers congressistes, Je rends ici hommage au Président Ntsiba et aux camarades qui ont servi et fait vivre le Parti malgré les difficultés et les vicissitudes rencontrées. Cette équipe n'aurait pas obtenu ces résultats si elle n'avait pas été soutenue par de nombreux militants des sous-sections, des sections et des Fédérations dont la plupart ne sont pas présentes à ce Congrès. A ces camarades, que nous saluons

respectueusement, nous témoignons une infinie reconnaissance et, comptons sur leur engagement dans la poursuite des idéaux de notre mouvement.

Chers congressistes,

Les nouvelles instances nationales prennent l'engagement de présider à la destinée du parti, dans la cohésion, la fraternité pour l'inscrire résolument dans l'arène des compétitions démocratiques futures.

Chers congressistes,

Pendant ces trois jours et au regard des conclusions auxquelles nos travaux ont abouti, nous avons montré à la communauté nationale que nous sommes capables de dialoguer de façon sereine et apaisée et d'échanger dans l'harmonie et la concorde fraternelle comme nous l'a si souvent demandé le Président-Fondateur de notre parti.

Chers congressistes,

A l'issue de nos débats, vous avez choisi de me placer à la tête de notre Parti. J'accepte cette charge avec honneur et responsabilité. Nous avons de grands défis à relever et le concours de tous est nécessaire et déterminant pour bâtir un Parti moderne.

Chers camarades,

Le pays est à l'aube d'échéances politiques majeures. L'UFD entend pleinement et courageusement participer avec responsabilité à ce processus qui déterminera l'avenir de notre pays. La boussole en espèce reste les préceptes de notre Président-Fondateur, David Charles Ganao qui a inscrit le Parti dans un ancrage national et dans le soutien, l'appui et l'accompagnement de l'action du Président Denis Sassou Nguesso. C'est ici le lieu et le moment indiqué de remercier le président Denis Sassou Nguesso pour avoir instauré et maintenu le climat de Paix sur tout le territoire national, Paix sans laquelle nous ne pourrions venir de tous les horizons du Congo pour tenir nos Assises ici à Sibiti. Le choix de Sibiti, ville hôte de nos Assises inscrit l'UFD dans la dynamique nationale tant souhaitée par David Charles Ganao, notre Patriarche.

Chers camarades,

Le 20 janvier 2015, l'Union des Forces Démocratiques s'est engagée, en toute responsabilité à appeler au changement de la constitution du 20 janvier 2002.

La nouvelle Direction politique que nous venons de mettre en place respectera cet engagement, conformément au projet

de société que nous venons tous d'adopter.

Camarades congressistes, Sans vouloir être exhaustif, je voudrais vous livrer quelques lignes qui vont guider ma présidence:

- Consolider l'orientation nationale de notre mouvement politique dont Sibiti n'est que la première marche;
- Poursuivre l'œuvre engagée par le Président-Fondateur;
- Défendre les textes en vigueur du Parti notamment ses Statuts;
- Redynamiser l'UFD par l'organisation de campagnes nationales d'adhésion, de formation des cadres et militants; et de restructuration des instances du Parti sur l'ensemble du territoire;
- Rassembler les militants autour des idéaux du parti;
- Consolider les normes humaines, sociales et républicaines;
- Ramener au-delà de nos militants l'ensemble de nos citoyens à croire en l'avenir;
- Contribuer au maintien du climat de paix sur l'ensemble du territoire.

Camarades congressistes,

Au-delà de ces préceptes, l'UFD, à partir de ce congrès extraordinaire va connaître une nouvelle impulsion. Notre ambition est d'en faire un parti de conquête du pouvoir qui, au-delà des contingences politiques actuelles, doit se mettre en ordre de marche, pour l'inscrire résolument dans l'arène des compétitions démocratiques futures. J'en appelle à votre abnégation et à votre sens du travail, pour porter l'UFD aux cimes de notre pays. Travaillons dans la cohésion et l'unité totale des militantes et militants, pour que vive l'UFD.

Très chers amis,

Permettez que je revienne dans les pas du Président-Fondateur David Charles Ganao qui, le 28 juillet 1991 en lançant officiellement notre Parti disait: «Populations congolaises, hommes et femmes confondus, habitant la ville ou le village, venez sans plus attendre consolider notre parti, l'Union des Forces Démocratiques (UFD), pour en faire un instrument pour la construction de notre beau pays, le Congo». Je vous souhaite bon retour dans vos localités respectives et vous remercie pour votre aimable et fraternelle attention. Je déclare clos les travaux du 1^{er} congrès extraordinaire de l'UFD.

*Vive David Charles Ganao!
Vive l'Union de Forces Démocratiques!
Vive la République!
Je vous remercie.*

C.e.f.a.c (Collège des écoles forestières et agronomiques du Congo)

Les diplômés menacent de manifester si leurs revendications ne sont pas prises en compte

Le collège des étudiants diplômés sans-emplois sortis des établissements d'enseignement professionnel, notamment de l'E.n.s.a.f (Ecole nationale supérieure d'agronomie et de foresterie) et de l'E.n.e.f (Ecole nationale des eaux et forêts), a rendu publique, samedi 2 mai 2015, au parc zoologique de Brazzaville, une déclaration dans laquelle il exige que cette année, les quotas alloués à chaque école, pour le recrutement dans la Fonction publique, représentent au moins 75% des effectifs des diplômés en attente. En outre, elle exige la publication de la notification des quotas d'intégration au titre de l'année 2015, avant le 11 mai prochain. Faute de quoi, « nous nous joindrons à l'ensemble des écoles de formation professionnelle pour organiser des manifestations pacifiques sur toute l'étendue de la République », souligne-t-il, dans sa déclaration lue par Landry Boumbeya Tchissambou, président du collectif de l'E.n.s.a.f. ex-I.d.r (Institut de développement rural), en présence de Chryst Mananga, président du collectif des élèves de l'E.n.e.f, Hurck Ondaye-Ngakala, secrétaire général dudit collectif, et d'un parterre d'étudiants diplômés. Voici l'intégralité de la déclaration publiée le samedi 2 mai 2015, à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire.

Déclaration du Collège des Ecoles Forestières et Agronomiques du Congo (CEFAC)

Messieurs les Présidents des Comités des Ecoles de Formation Professionnelle;

Mesdames et Messieurs de la Presse;

Chers invités, Chers compagnons de lutte!

Au nom de l'ensemble des diplômés sans emploi sortis des Ecoles forestières et agronomiques ici présents, ainsi qu'en mon nom propre, je voudrais, avant tout propos, vous exprimer ma profonde gratitude d'avoir honoré cette manifestation, par votre présence en ces lieux. En effet, votre présence ici témoigne de l'intérêt que vous accordez aux questions

relatives à l'intégration des diplômés sans emploi en général, et à celles des finalistes des Ecoles de formation professionnelle, en particulier.

Mesdames et Messieurs, Vu la Constitution du 20 janvier 2002;

Vu la loi 021/89 du 14 novembre 1989 portant refonte du statut général de la fonction publique, qui dispose à son article 102 alinéa 2 que: «Lorsque l'accès à un corps est soumis à la condition d'une formation dans une école spécialisée de l'administration, le concours est remplacé par le diplôme de



Les responsables du C.e.f.a.c.

sorti de l'école, si l'entrée de celle-ci est subordonnée à un concours»;

Vu le projet de société de Son Excellence Monsieur le Président de la République «Le Chemin d'Avenir» et son message sur l'état de la Nation du 31 décembre 2014 qui épinglent l'épineux problème du recrutement des jeunes dans la fonction publique;

Vu les notes 250 et 251 du 25 septembre 2014 du Médiateur de la République à l'endroit du Ministre d'Etat, Ministre de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration et au Ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, qui avait pour objet, l'augmentation des quotas au titre de l'année de 2015; Vu les démarches entreprises par les différents Comités d'écoles de formation profes-

sionnelle auprès des différentes autorités;

Nous, Collège des écoles forestières et agronomiques du Congo, constatons que: De 1988 à 2014, nous avons accumulé un effectif d'environ 1.357 diplômés sans emplois, en dépit des maigres quotas de 2013 et 2014 à savoir:

- 723 diplômés sans emploi pour l'Ecole nationale supérieure d'agronomie et de foresterie (Ensaf) ex-Institut de développement rural (I.d.r);

- 634 diplômés sans emploi pour l'Ecole nationale des eaux et forêts (Enef) de Mossendjo; Rappelons que: on ne peut adopter «une nouvelle stratégie de lutte contre l'exploitation illégale et le commerce illicite de la faune et de la flore sauvages d'Afrique», si les quotas accordés aux Ecoles de formation professionnelle ne représen-

tent qu'environ 10% des effectifs de chaque école;

Signalons que les départs à la retraite et les recrutements des nouveaux agents dans les différents départements ministériels en général, et ceux de l'Economie forestière et de l'agriculture en particulier, ne sont pas équilibrés;

Soulignons que le Ministère de la pêche et de l'aquaculture, le Ministère du tourisme et de l'environnement méritent une attention particulière sur leurs besoins en personnel qualifié; Réaffirmons que la politique de gestion durable des forêts mise en œuvre depuis l'an 2000 devrait avoir pour axe stratégique principal le recrutement des diplômés sans emploi, pour une meilleure conservation et gestion durable de la biodiversité;

Convaincus que, si chaque acteur de la vie publique analysait la situation de l'emploi des jeunes et regardait autour de lui dans le sillage des forestiers, des environnementalistes, des agronomes et autres corps de métiers liés aux notions «d'économie verte» et de la «sécurité alimentaire», il verra que nous sommes lésés et ne sommes pas en paix, car, ne dit-on pas qu'un ventre affamé n'a point d'oreille?

Rappelons que: «Travaillons d'abord», c'est tracer la route vers l'émergence et assurer une paix durable. Seulement, la paix tout comme l'émergence, ne doivent pas être des slogans politiques, mais des réponses

juste aux besoins réels de la population en général, et ceux des diplômés sans emploi que nous sommes en particulier; Considérons que, pour garantir la paix, le Gouvernement ne doit ménager aucun effort, afin de nous épargner de faire recours aux mouvements pacifiques pouvant aboutir à des actes de vandalisme, troubles à l'ordre public et autres actes inciviques;

Ajoutons que, pour prôner l'émergence, il est nécessaire de prendre en compte les revendications des diplômés sans emploi, notamment la publication de la notification des quotas d'intégration au titre de l'année 2015, avant le 11 mai; Exigeons que cette année, les quotas alloués à chaque école puissent représenter au moins 75% de son effectif.

Au terme du délai prescrit, si nos revendications ne sont pas prises en compte, nous nous joindrons à l'ensemble des Ecoles de formation professionnelle, pour organiser des manifestations pacifiques sur toute l'étendue de la République, entre autres:

A Brazzaville, des sit-in au Ministère des finances, au Ministère de la fonction publique, au Ministère de l'économie forestière et au Ministère de l'agriculture. A Pointe-Noire et d'autres départements, des marches et cortèges seront organisés, dans le strict respect de la loi.

Par ces actions, nous souhaitons attirer l'attention non seulement du Président de la République et des membres du Gouvernement, mais également des communautés nationale et internationale, sur les questions d'intégration à la Fonction publique des diplômés sans emploi que nous sommes».

**RESIDENCES ET APPARTEMENTS DE FAMILLE NGANGUIA
ENGAMBE Anguios ET CLARISSE MIREILLE NGANGUIA**

De la Famille Unie: Mères, Pères, Filles, Fils, Petits-fils et Beau fils,

«RAFNEAMPFB - OBORO ASSOCIATION Propriétaires Bailleurs Privés

Des Locations d'habitations, Vides, Meublées et Equipées. Saisonnières et Vacances.

Locaux Associatifs et Bureaux, Commerces et Salles des Fêtes.

Unis, Solidaires, prospères, Constructifs, Stables, Cohérents, Fructueux, Efficace, Efficaces et Indivisibles.

Siège Social: 220, Rue Jules Ferry Paris La Défense 92700 Colombes

Tél: 01.47.85.88.27 Fax: 01.56.83.97.79 République Française

Siège Social:

- 32, Rue Oboya Talangai Brazzaville
- 42, Rue Bangalas Poto-Poto Brazzaville République du Congo



220, Rue Jules Ferry Paris La Défense 92700 Colombes France
32, Rue Oboya Brazzaville Talangai
42, Rue Bangalas Brazzaville Poto-Poto

1, Avenue de la Piscine Olympique Brazzaville Bacongo REPUBLIQUE DU CONGO



Bonjour - Accueil - Réception
Communication - Information
Question

Qu'est ce que nous pouvons faire pour vous?

Locations Studios ou Appartements
Merci - Exigences

Bonne journée - Merci - Au revoir
Sécurité

Politesse - Propreté - Fidélité - Ambitions
Décisions - Engagements

Pure vision fraternelle
Actions concrètes

Esprit d'ouverture
Gentillesse - Sourire

Ensemble l'union fait la force de la Famille unie
NGANGUIA ENGAMBE ANGUIOS et des Résidences et Appartements de famille.

Coupe Jean-Jacques Bouya

L'événement sera baptisé "Festi Cup" en 2016

La 6^{ème} édition de la Coupe Jean-Jacques Bouya a été organisée, du 25 avril au 1^{er} mai 2015, au village Tongo, (département de la Cuvette, à environ 550 km au Nord de Brazzaville), par la Fondation Terre Tongo dont le coordonnateur national est Jean-Diider Elongo. Ce dernier a décidé d'innover. A partir de l'année prochaine, l'événement sera baptisé: "Festi Cup Jean-Jacques Bouya", pour éviter de le réduire aux compétitions sportives, car étoffé déjà par le folklore, puis, cette année, par le symposium et la foire culinaire, notamment.

En attendant, l'édition 2015 s'est achevée en apothéose, au Stade Jean-Jacques Bouya. Sous les



Les trophées mis en jeu.

naïres de la Bouenza ont envahi les deux podiums. Autant de valeurs chez les filles, comme chez les garçons, sommeillent dans la Bouenza. Elles n'attendent que leur mise en valeur par les techniciens encadreurs de l'athlétisme national. Le talent n'est pas ce qui manque dans l'hinterland.

Enfin, au nzango moderne, la formation de Diata (Brazzaville) a désillusionné Pieds sacrés (Brazzaville), sur fond de contestation.

Jeux traditionnels

La course des pirogiers n'a en rien cédé au sport roi et à l'athlétisme. En regardant la forte assistance, très enthousiaste, la preuve de sa popularité semble incontestée et incontestable.



Madame Bouya saluant les joueurs finalistes du tournoi de football.



La course des pirogiers.

regards comblés des populations venues massivement vivre l'événement et des épouses des ministres Bouya, lequel a donné son nom à la compétition, et Gakosso, représentantes de leurs époux. Comme lors des éditions précédentes, des centaines de sportifs et d'artistes ont effectué, volontiers, le déplacement de Tongo. Ils sont venus des départements suivants: Bouenza, Lékoumou, Pool, Plateaux, Cuvette-ouest, Sangha, Likouala et Cuvette, dont fait partie le village Tongo.

Jean-Diider Elongo est resté fidèle à son ambition initiale. Pour lui, le principe de la Coupe Jean-Jacques Bouya est très simple: «profiter de la paix retrouvée et très chère au président Sassou-Nguesso, pour renforcer la cohésion qui doit exister entre les fils et filles du pays et favoriser le brassage des cultures», en se servant du sport et de la culture. Le sport et les jeux traditionnels ont tenu une place de choix, lors de la 6^{ème} Coupe Jean-Jacques Bouya. Du football à l'athlétisme,

en passant par le nzango moderne, pendant sept jours, les irréductibles du ballon rond, les inconditionnels de la course de fond et les amoureux des jeux traditionnels ont été, copieusement, servis.

Football: Bombé, pour la deuxième fois

C'est autour du football que le public a le plus vibré. Douze équipes en lice, répartis en quatre groupes: Tongo, Etoumbi et Ouesso, Tchikapika, Mouyondzi et Mindouli, Toró, Autochtones et Bombé, enfin, Loutété, Kinkala et Boniala. Mouyondzi et Bombé ont obtenu leurs tickets, pour la finale. Et compte tenu des matchs de très belle facture qu'ont livrés ces deux équipes, lors des matchs de poules, des quarts et des demi-finales, les spectateurs s'étaient déplacés nombreux pour être les témoins oculaires de cette finale. Bombé et Mouyondzi n'ont pas failli. Ils ont livré un grand match,

à l'échelle de leur niveau. Le football réaliste de Bombé, localité du district de Mossaka, a eu raison de celui des représentants de la Bouenza. Bombé a remporté, ainsi, pour la deuxième fois consécutive, le trophée du tournoi, et son attaquant, Amour Nieké, celui de meilleur joueur. Fait insolite: une équipe des peuples autochtones d'Enyellé a participé au tournoi. Sa vedette, Alain Likoba, dit "Wera", a été plébiscité «Révélation de l'année». Le trophée de fair-play leur a échoué, également.

Semi-marathon: la Bouenza en tête d'affiche

Si en football, la Bouenza s'est fait coiffer, au semi-marathon, elle aura pris une belle revanche, par le truchement de Ngoko-Ngakosso (Mouyondzi), en hommes, et Thecia Matondo (Loutété), en dames, cette dernière ayant conservé sa première place, en 47'23". Mieux, les origi-

naires de la Bouenza ont envahi les deux podiums. Autant de valeurs chez les filles, comme chez les garçons, sommeillent dans la Bouenza. Elles n'attendent que leur mise en valeur par les techniciens encadreurs de l'athlétisme national. Le talent n'est pas ce qui manque dans l'hinterland.

Concernant le nguia, jeux contraire de ce qu'est le nzango, il est destiné aux hommes et se pratique, exclusivement, avec les mains. Deux joueurs de l'un et l'autre camp doivent détendre leurs bras au signal. Le plus habile gagne des points. Le succès a couronné l'équipe Ombomini, aux dépens de Bira (4-1), mais Bira a pris sa revanche, au mbonga-mbonga (3-2), autre jeu traditionnel.

Loin des records, des délégations sont rentrées très satisfaites. Parce que chargées d'or, d'argent, de bronze ou des trophées, des équipements et des enveloppes financières. Une façon de les stimuler. Tant mieux pour l'avenir de la Coupe Jean-Jacques Bouya.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Processus d'octroi de licence aux clubs

Des mesures contraignantes pour les clubs

Toutes les fédérations nationales doivent se conformer avec le système de licence de club de la CAF. C'est ce qui ressort du séminaire FIFA sur le système d'octroi de ladite licence, organisé en collaboration avec la CAF, les 22 et 23 avril 2015, au Caire. Daniel Amboulou, secrétaire général adjoint de la Fécofoot, qui y a participé, en a fait la restitution des points essentiels, mercredi 29 avril.

La Fifa a adopté le principe d'octroi de licence de club, depuis 2007, mais il n'est pas toujours totalement appliqué par certains associations membres. D'ou l'or-



Daniel Amboulou.

ganisation de ce séminaire, pour mettre les choses au clair. Au même titre que les joueurs ont des licences pour jouer aux compétitions, les clubs, en tant qu'entités, doivent aussi être détenteurs de licences, afin de recevoir le feu vert pour participer aux compétitions de la Fifa et de la Caf. Ce processus, a expliqué Daniel Amboulou, vise la mise à niveau de standards internationaux au niveau de l'organisation du football, et notamment des clubs considérés comme la cellule de base du football.

La Fifa prend très au sérieux ce problème, et des investissements

seront dégagés pour accompagner sa résolution. Elle a délégué la majorité des obligations de mise en œuvre du système d'octroi de la licence de club aux confédérations qui, à leur tour, ont délégué aux associations nationales (Fédérations).

Pour l'essentiel, a dit Daniel Amboulou, la licence de club est exigée aux clubs pour participer aux compétitions continentales, au niveau de chaque confédération. Selon lui, l'octroi de la licence prend en compte cinq critères. Ils sont d'ordre sportif, administratif, infrastructurel, juridique et financier. Ils doivent être respectés

pour être éligible aux compétitions des confédérations.

Le critère sportif, par exemple, demande à tout club d'investir dans des programmes de formation de jeunes (U17 et U20) participant à de vrais championnats de catégorie. La licence A est exigée à l'entraîneur principal, la licence B, à ceux des équipes de jeunes. Au plan infrastructures, le club doit, notamment, disposer d'un stade homologué pour disputer les compétitions interclubs et d'installations d'entraînement appropriées permettant aux joueurs d'améliorer leurs qualités techniques sur l'ensemble de l'année. Le critère administratif recommande aux clubs de disposer de bureaux et d'un personnel compétent, d'avoir des responsables en charge des finances, de la sécurité, d'un médecin, etc. Au plan juridique: avoir une exis-

tence légale.

Concernant le critère financier: améliorer la capacité économique et financière du club, produire des états financiers annuels-audits, comptabilité.

Loin d'être une menace, le système doit être considéré comme un outil pour le développement du football.

En définitive, Daniel Amboulou, a fait remarquer que, pour se rendre compte de l'effectivité de l'application de ce système d'octroi de licence, les inspecteurs de la Caf vont procéder aux contrôles inopinés, courant 2015-2016, pour détecter les clubs en règle et non en règle. Ceux qui ne le seront pas se verront retirer la licence, tandis que l'association nationale complaisante sera sanctionnée.

Alain-Patrick MASSAMBA

Ligue africaine des champions

L'A.C Léopards déchante à Alexandrie

Rescapé congolais en Ligue africaine des champions, l'A.C Léopards de Dolisie a concédé, samedi 2 mai 2015, à Alexandrie, une défaite face à son homologue d'Egypte, S.C Smouha. Score final: 2-0. Ce résultat peu flatteur signe son élimination. L'A.C Léopards de Dolisie, stoppé en huitièmes de finale, caressait, pourtant, la phase de poules de la juteuse Ligue africaine des champions. Il ne la verra plus, malheureusement, et c'est bien dommage pour le football congolais dont il est la locomotive.

Mais, l'élimination de l'A.C Léopards ne surprend guère. Pour n'avoir pas su profiter de l'avantage du terrain, lors de son match aller, à Dolisie, il y a quinze jours, nombreux déploieraient, notamment, la minceur dérisoire de sa victoire (1-0). Elle n'était pas, du tout, rassurante, alors qu'on la voulait ample, sécurisante. Elle n'en a été rien. Les faits leur donnent raison. L'arbre est bien tombé du côté qu'ils craignaient.

Ainsi se confirme les déclarations on ne peut plus optimistes du coach de S.C Smouha, à l'issue du match aller, selon lesquelles son équipe passerait... à domicile. Et vole en éclats la fameuse théorie d'une équipe des Fauves du Niari qui se comporte mieux sur terrain adverse qu'au Stade Denis Sassou-Nguesso.

L'A.C Léopards éliminé! Ce n'est pas, heureusement, la fin de son aventure africaine, cette année. Car, les éliminés des huitièmes de finale de la Ligue des champions sont reversés dans la Coupe de la Confédération. Pour un tour de cadrage, contre les qualifiés de cette compétition, à la même étape. Le champion congolais devra donc attendre le tirage au sort, pour connaître son adversaire et se fixer sur son avenir africain. Ce n'est donc pas la fin du monde. Mais, tiendra-t-il le bon bout en Coupe de la Confédération? Il lui faudra retrouver le réalisme qui en fit, en 2012, notamment, l'une des plus redoutées.

Jean ZENGABIO

INTERNATIONAL **TNT**

Une palette complète de services professionnels à votre disposition

- INTEGRATEUR NATIONAL & INTERNATIONAL
- MANUTENTION PORTUAIRE
- CONSIGNATION DE NAVIRES
- FRET AERIEN & MARITIME
- DOUANE & TRANSIT
- LOGISTIQUE
- DEMEGEMENT

Notre devise
ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL

BRAZZAVILLE: 1, AVENUE FOCH (R+3 is Maître)
TÉL: (+ 242) 05 550 10 87 / 06 622 00 01

POINTE-NOIRE: BOND-POINT KASSA: (R+4 is Maître)
TÉL: (+ 242) 05 550 10 75 / 06 622 00 03

Membre du réseau GTO

www.guinterinternational.net